

**LE CASH COMME REPONSE HUMANITAIRE : Quel lien avec les systèmes de solidarité  
existants dans le cas du Cameroun ?**

Mémoire réalisé par  
**Kévin TEDJOU NZOKOU**

Promoteur  
**Jan WEUTS**

Lectrice  
**Emmanuelle PICCOLI**

Année académique 2019-2020  
**Master en Sciences politiques, orientation Relations internationales, finalité Action humanitaire**

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Louvain-la-Neuve, le 22 décembre 2019



Kévin Tedjou Nzokou

## **REMERCIEMENTS**

La réalisation d'un travail de recherche est un processus qui nécessite volonté, motivation, détermination et surtout humilité. Sans la contribution de certaines personnes, ce dur labeur n'aurait été réalisé. C'est ainsi que je remercie tout d'abord mon promoteur M. Jan Weuts, qui a accepté d'encadrer mes travaux et qui a toujours été disponible pour me donner des bonnes orientations. Ensuite, je témoigne ma gratitude à ma famille qui m'a toujours soutenu dans tout ce que j'ai entrepris. Enfin, tiens à remercier tous les enseignants de la Faculté ESPO de l'UCLouvain, en particulier ceux du programme HUMA2MC qui ont toujours eu une oreille attentive aux préoccupations des étudiants.

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                            |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SIGLES ET ABBREVIATIONS.....</b>                                                                        | <b>v</b>  |
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                                                                  | <b>1</b>  |
| <b>PREMIERE PARTIE : ANALYSE THEORIQUE DU CASH HUMANITAIRE .....</b>                                       | <b>6</b>  |
| <b>CHAPITRE I : L'assistance monétaire en contexte humanitaire .....</b>                                   | <b>6</b>  |
| <b>I- La philosophie de l'approche « Cash ».....</b>                                                       | <b>6</b>  |
| <b>A- Clarification conceptuelle.....</b>                                                                  | <b>6</b>  |
| <b>B- Les politiques et stratégies de l'assistance monétaire .....</b>                                     | <b>7</b>  |
| <b>C- Les variantes du Cash humanitaire.....</b>                                                           | <b>9</b>  |
| <b>II- Les conditions de la mise en œuvre du Cash humanitaire .....</b>                                    | <b>12</b> |
| <b>A- Les acteurs étatiques.....</b>                                                                       | <b>12</b> |
| <b>B- Les aspects socio-anthropologiques.....</b>                                                          | <b>13</b> |
| <b>C- L'environnement économique des zones d'intervention .....</b>                                        | <b>14</b> |
| <b>D- Du Cash humanitaire au développement économique ? .....</b>                                          | <b>15</b> |
| <b>CHAPITRE II : La finance inclusive et l'approche Cash humanitaire .....</b>                             | <b>18</b> |
| <b>I- Le développement de la finance inclusive comme moyen de réduction de la</b><br><b>pauvreté .....</b> | <b>18</b> |
| <b>A- Le Cash humanitaire comme moyen inspiré de la microfinance .....</b>                                 | <b>18</b> |
| <b>B- L'inclusion financière au Cameroun.....</b>                                                          | <b>20</b> |
| <b>II- Cash humanitaire et résilience des communautés vulnérables .....</b>                                | <b>22</b> |
| <b>A- La notion de « filets de sécurité sociale » .....</b>                                                | <b>23</b> |
| <b>B- La place du Cash Transfer dans la résilience des communautés vulnérables</b>                         | <b>25</b> |
| <b>DEUXIEME PARTIE : MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE CASH AU</b><br><b>CAMEROUN .....</b>                    | <b>27</b> |
| <b>CHAPITRE I : L'assistance financière et les mécanismes communautaires .....</b>                         | <b>27</b> |
| <b>I- La communauté humanitaire au Cameroun .....</b>                                                      | <b>27</b> |
| <b>A- Les acteurs impliqués et rôle du groupe de travail Cash (CWG).....</b>                               | <b>27</b> |
| <b>B- Besoins humanitaires au Cameroun et analyse des modalités de réponse .....</b>                       | <b>28</b> |
| <b>II- Le rôle des mécanismes communautaires .....</b>                                                     | <b>33</b> |
| <b>A- Fonctionnement des systèmes communautaires des zones vulnérables .....</b>                           | <b>34</b> |
| <b>B- Les systèmes de solidarité existants au Cameroun .....</b>                                           | <b>35</b> |
| <b>CHAPITRE II : Evaluation de l'approche Cash et facteurs de risque .....</b>                             | <b>39</b> |
| <b>I- Impact de l'approche Cash sur les dynamiques communautaires au Cameroun .</b>                        | <b>39</b> |

|                  |                                                                                            |    |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A-               | Les transferts monétaires et la restructuration de l'économie locale .....                 | 39 |
| B-               | Cash humanitaire et renforcement des systèmes nationaux de protection sociale .....        | 40 |
| II-              | Les facteurs de risque liés à l'assistance humanitaire par les transferts monétaires ..... | 41 |
| A-               | La dépendance vis-à-vis de l'aide .....                                                    | 42 |
| B-               | La marginalisation des réalités locales .....                                              | 43 |
| C-               | Le risque d'inflation .....                                                                | 44 |
| D-               | Le problème de la protection des bénéficiaires .....                                       | 45 |
| CONCLUSION.....  |                                                                                            | 47 |
| REFERENCES ..... |                                                                                            | 50 |
| ANNEXES.....     |                                                                                            | 56 |

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

**ADAF** : Appropriate Development for Africa Foundation

**AGR** : Activité Génératrice de Revenu

**ASAFE** : Association pour le Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneure

**ASPIRE** : Atlas of Social Protection Indicators of Resilience and Equity

**BM** : Banque Mondiale

**CaLP** : Cash Learning Partnership

**CICR** : Comité International de la Croix-Rouge

**CNPS** : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

**CRS** : Catholic Relief Service

**CSA** : Corps Suisse d'Aide humanitaire

**CTP** : Cash Transfer Programming

**CWG** : Cash Working Group

**DFID** : Department for International Development

**DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

**EHA** : Eau Hygiène Assainissement

**EMF** : Etablissement de Microfinance

**GIE** : Groupe d'Initiative Commune

**HIMO** : Haute Intensité de Main d'œuvre

**INS** : Institut National de la Statistique

**IRC** : International Rescue Committee

**LVDP** : La Voix du Paysan

**MC<sup>2</sup>** : Mutuelles Communautaires de Croissance

**MEB** : Minimum Expenditure Basket

**MINFI** : Ministère des Finances

**MS** : Mutuelles de Santé

**MTN** : Mobile Telecommunications Networks

**OCHA** : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**ODI** : Overseas Development Institute

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**SNFI** : Stratégie Nationale de Finance Inclusive

**SSN** : Social Safety Net

**TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication

**UA**: Union Africaine

**UNDAF**: United Nations Development Assistance Framework

**UNHCR**: United Nations High Commissioner for Refugees

**WASH**: Water Sanitation and Hygiene

## INTRODUCTION

L'actualité récente nous fait constater la place importante que l'action humanitaire a pris dans les relations internationales. Elle est désormais un acteur majeur sur la scène internationale. En outre, au moment où le monde connaît une ascension fulgurante et constante, émergent des crises, liées notamment aux conflits, aux catastrophes naturelles, accentuées par les changements climatiques et des conditions d'extrême pauvreté, voire des inégalités sociales aux quatre coins de la planète. C'est ainsi que « *le secteur humanitaire, qui regroupe les institutions et les personnes qui doivent assurer la prévention, la préparation et la réponse aux urgences et catastrophes naturelles semble se trouver à la croisée des chemins* »<sup>1</sup>. De ce fait, le système humanitaire à travers l'aide internationale semble être en crise, cherchant constamment à se dynamiser. C'est sans doute dans le souci de réformer, sinon d'adapter et de faire évoluer l'aide internationale que s'est tenu les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul le sommet mondial de l'humanitaire. A cette occasion, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, déclarait : « *Nous devons partager les meilleures pratiques et trouver des moyens novateurs de rendre l'action humanitaire plus efficace et inclusive* »<sup>2</sup>. L'innovation dans l'action humanitaire est donc un souci permanent et de ce fait indéniable de nos jours. L'idée qui se dégage de cette volonté d'innover, est de trouver sans cesse la meilleure manière d'assister les populations vulnérables<sup>3</sup>, en se libérant des tracasseries<sup>4</sup> qu'impose la méthode traditionnelle d'assistance humanitaire, qui est essentiellement basée sur l'aide en nature.

Ainsi, l'assistance humanitaire sous forme monétaire en situation de crise est une pratique qui semble de plus en plus être privilégiée sur le terrain, ceci depuis plusieurs d'années déjà. Aussi, selon le rapport<sup>5</sup> rédigé par le Groupe de haut niveau sur les transferts monétaires, le fait de placer l'argent au cœur de la planification des interventions d'urgence constitue également une opportunité de réforme plus large du système humanitaire. Ce document préconise l'intensification des transferts monétaires à travers trois éléments essentiels que sont la technologie numérique, l'expertise du secteur privé et l'ouverture à la concurrence. Par ailleurs, une statistique ressort de ce rapport, mentionnant le fait que les Organisations

---

<sup>1</sup> KENT R., « L'avenir de l'humanitaire », *Alternatives humanitaires*, n°9, novembre 2018, p. 104-119.

<sup>2</sup> Souligné par SABABADICHETTY G., voir : [https://grotius.fr/le-sommet-mondial-humanitaire-premisses-dune-reforme/#.W\\_cHhzhKiM8](https://grotius.fr/le-sommet-mondial-humanitaire-premisses-dune-reforme/#.W_cHhzhKiM8)

<sup>3</sup> Par communautés ou populations vulnérables dans ce travail, on entend les réfugiés, déplacés internes et les populations hôtes, ayant pour socle commun la précarité due notamment aux ressources limitées dont elles sont amenées à partager.

<sup>4</sup> Ce terme fait allusion aux différentes contraintes logistiques liées à l'acheminement de l'aide aux bénéficiaires.

<sup>5</sup> ODI, Doing Cash differently: how cash transfers can transform humanitarian aid, September 2015, 44p.

humanitaires qui commencent à donner plus d'argent et de bons ne représentent que 6%<sup>6</sup> environ de l'aide humanitaire, distribuée par diverses agences concurrentes. En outre, le développement du mécanisme « Cash » comme réponse humanitaire a permis jusqu'à présent de faciliter la participation de certaines populations vulnérables aux marchés en termes de biens et services, en augmentant leur pouvoir d'achat, en stimulant l'économie.

Par ailleurs, depuis quelques années déjà, le Cameroun fait face à une importante crise humanitaire, notamment en raison des conflits dans le bassin du Lac Tchad. Il s'agit du deuxième pays du bassin du Lac Tchad après le Nigéria le plus affecté par la violence engendrée par la crise, liée à la secte islamique Boko haram ayant conduit aux déplacements massifs des réfugiés nigériens et des camerounais dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun<sup>7</sup>. De plus, le conflit en République centrafricaine entre les ex-seleka et les milices anti-balaka a conduit à l'afflux massif des réfugiés dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est Cameroun. Cette situation de crise déjà préoccupante a été exacerbée par une crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, ayant débuté en novembre 2016, et conduit à ce qu'on pourrait considérer au jour d'aujourd'hui comme guerre de sécession. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) rapporte que cette crise a constitué l'une des crises de déplacement<sup>8</sup> les plus rapides en Afrique en 2018, avec des répercussions sur le plan national en ce qui concerne l'éducation, la santé, la sécurité et l'économie entre autres. En outre, l'une des préoccupations au centre de l'action humanitaire au Cameroun est l'usage du Cash comme modalité privilégiée de la réponse. Surtout que l'équipe humanitaire pays a adopté en 2017 l'approche « why not cash ? »<sup>9</sup>, pour accroître et promouvoir l'utilisation des transferts monétaires. De plus, les précédentes situations de crise décrites dans le cas du Cameroun, affectant considérablement la sécurité sociale, ont conduit le gouvernement camerounais et le groupe de la Banque Mondiale (BM) à mettre en place un projet de filets de sécurité sociale, afin de créer un système national de sécurité sociale. Ce système comprend un programme de transferts monétaires et la coordination d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les plus pauvres.

---

<sup>6</sup> Cette statistique reste toute fois relative dans la mesure où le Cash Learning Partnership (CaLP), dresse le constat autrement. In recent years, the use of Cash and Voucher Assistance (CVA) in humanitarian aid has expanded, representing in 2016 about 10% of global humanitarian funding. Since 2016, the global cash portfolio grew from 2.8 million dollars to 4.6 million. Voir [www.cashlearning.org](http://www.cashlearning.org) (consulté le 23/07/2019)

<sup>7</sup> Elle compte à elle seule plus de 60% des besoins humanitaires du pays. Cf. OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier 2018, p.12.

<sup>8</sup> Avec une estimation à 437 000 du nombre de déplacements internes, Cf. OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier-décembre 2019, p.7.

<sup>9</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, décembre 2016, IDEM, janvier 2018; ODI, Doing cash differently..., September 2015, 44p.

Les transferts monétaires, l'assistance humanitaire en Cash, les « Cash Transfer », constituent les diverses appellations de l'assistance humanitaire privilégiée de nos jours et initiée il y a déjà plus d'une décennie. De plus, même si selon N'NDE<sup>10</sup>, le camp de Gado Badzéré<sup>11</sup> constitue le lieu d'une grande phase expérimentale toujours en cours en ce qui concerne l'e-money, il souligne tout de même que cette pratique n'est pas nouvelle en Afrique, si on s'en tient à la crise post-électorale en Côte-d'Ivoire en 2010. En effet, il faut voir en cette voie préférée d'assistance la volonté de se démarquer des différentes lourdeurs qu'imposent les formes classiques d'aide humanitaire. Ainsi, il s'agit de résoudre un certain nombre de problèmes d'ordre économiques et logistiques notamment rencontré dans l'acheminement de l'aide en nature. L'attrait pour l'assistance en espèces se justifie parce qu'elle est considérée comme une aide ayant une position intermédiaire entre le court et le moyen terme. Car, « *les Cash Transfers se situent donc à cheval entre l'aide humanitaire de courte durée et l'aide au développement de moyenne durée* »<sup>12</sup>. Cependant, il s'agit d'un dispositif d'assistance délicat qui pourrait, s'il ne prend pas en considération un certain nombre de paramètres, causer plus de problèmes qu'il n'en résout.

Toutefois, les éléments mentionnés plus haut, notamment la complexité des crises humanitaires actuelles, la tendance accrue à l'utilisation des transferts monétaires comme modalité privilégiée de réponse humanitaire, la volonté des acteurs humanitaires de créer des meilleures conditions sociales des populations vulnérables sont des constats prépondérants qui nous ont conduits au choix de la réflexion sur le Cash humanitaire. De plus, le Cameroun qui connaît depuis quelques années une crise humanitaire sans précédents, l'adoption par les bailleurs de fonds humanitaires des Cash Transfers (CT) comme approche favorisée, sans oublier les mécanismes de résilience développés par les populations et antérieurs aux crises humanitaires, sont des aspects qui ont suscités notre intérêt pour le lien éventuel entre le cash humanitaire et les systèmes de solidarité existants au Cameroun. Ceci d'autant plus que les études dans ce sens sont rares.

Bien que de nombreux programmes de transferts monétaires sont implémentés ou sont en cours d'implémentation au Cameroun, et que les programmes de « filets sociaux » de la BM sont définis en collaboration avec le gouvernement camerounais et axés sur son document de

---

<sup>10</sup> N'NDE P. B., « Des réfugiés entre dysfonctionnement d'entreprise et effacement de l'Etat : un exemple de programme cash au Cameroun », *Alternatives humanitaires*, n°7, mars 2018, p. 50-63.

<sup>11</sup> Très grand camp de réfugiés situé à l'Est-Cameroun

<sup>12</sup> OLIVIER DE SARDAN J-P et alii., « Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu », *Revue Tiers Monde*, 2, n° 218, 2014, p 108.

stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), afin de définir une stratégie nationale de sécurité sociale, il est tout à fait légitime de poser un ensemble de questions. Le problème soulevé est celui de la prise en compte des systèmes solidaires existants dans les contextes de crise humanitaire. Ainsi, la principale interrogation est la suivante : **la politique du Cash humanitaire définit-elle clairement les systèmes de sécurité sociale à travers lesquels elle veut canaliser les transferts monétaires comme réponse humanitaire en situation de crise ?** Ce questionnement se décline en plusieurs interrogations formulées comme suit :

- Dans quelles mesures l'approche Cash humanitaire se greffe-t-elle à des systèmes de filets sociaux existants<sup>13</sup> dans le cas du Cameroun ? Autrement, l'aspect communautaire est-il privilégié ?
- Dans quelles circonstances les CT contribuent-ils à la résilience des populations vulnérables ?
- Les promoteurs de l'approche CT prennent-ils suffisamment en compte les risques éventuels liés à la mise en œuvre de tels programmes ?

L'objectif ultime de cette étude est de vérifier si en situation de crise aiguë le monde humanitaire prend en compte l'existence des systèmes communautaires existants pour formuler sa réponse. L'accent sur l'aspect communautaire est d'autant plus important que dans le plan de réponse humanitaire pluriannuel pour le Cameroun, la communauté humanitaire souligne en ce qui concerne la région de l'Extrême-Nord qu'il y a à la fois les réfugiés nigériens et les déplacés internes qui vivent le plus souvent en communauté<sup>14</sup>.

Afin de fournir des éléments de réponse aux questions formulées plus haut, et conscients de la dimension pragmatique de ce sujet, nécessitant une exploitation des sources d'informations primaires issues d'une démarche qualitative, nous avons opté pour une exploitation des données résultant de la littérature sur le sujet, au regard de la difficulté d'obtenir des réponses auprès des acteurs impliqués dans les CT. Eu égard des difficultés d'ordre financières (étude de terrain) et temporelles (capacité à obtenir des données dans un temps relativement court), nous nous sommes penchés sur l'exploitation des données issues des rapports de travail, des rapports d'études et des ressources électroniques, en développant une analyse la plus objective possible, pour mettre en évidence l'aspect empirique de ce travail. Cependant, même si nous

---

<sup>13</sup> La notion de système de solidarité existant sera reprise dans celle de filets sociaux pour signifier les mécanismes socioéconomiques à travers lesquels les populations vulnérables trouvent un moyen de résilience face aux crises chroniques ou structurelles, la plupart de temps celles liées à l'aspect économique.

<sup>14</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, décembre 2016, p.16.

ne pouvons pas toujours attester de l'entière fiabilité de toutes les sources à exploiter, ces dernières seront précieuses pour la construction de notre analyse.

Notre travail sera structuré en deux parties, comportant chacune deux chapitres. Ainsi, la première partie, mobilisera un cadre théorique mettant en évidence l'assistance monétaire en contexte humanitaire ainsi que le lien entre les transferts monétaires humanitaires et la finance inclusive. La deuxième partie, relative à la mise en œuvre de l'assistance Cash au Cameroun, mettra l'accent sur les CT et les filets sociaux ainsi que l'évaluation de ce dispositif (CT) et les facteurs de risques.

## **PREMIERE PARTIE : ANALYSE THEORIQUE DU CASH HUMANITAIRE**

Dans cette partie nous allons développer tour à tour l'approche de l'assistance monétaire en contexte humanitaire, ainsi que le lien entre les programmes de transferts monétaires et la finance inclusive dont ces derniers (programmes) semblent promouvoir.

### **CHAPITRE I : L'assistance monétaire en contexte humanitaire**

L'assistance monétaire en situation de crises humanitaires n'est pas un phénomène nouveau. En effet, le fondement conceptuel des programmes Cash en situation d'urgence prend en partie ses sources dans « entitlement theory »<sup>15</sup> développée par Amartya SEN<sup>16</sup>, qui analyse du point de vue microéconomique les situations de famines comme résultantes d'un défaut de droit d'accès des populations aux ressources. Ce chapitre traitera de la philosophie qui guide l'approche cash suivie de ses conditions de mise en œuvre.

#### **I- La philosophie de l'approche « Cash »**

Analyser la philosophie de l'approche Cash revient à clarifier un certain nombre de concepts, d'exposer les politiques et stratégies de l'assistance à travers les transferts monétaires ainsi que relever les variantes principales des CT.

##### **A- Clarification conceptuelle**

Il n'est pas sans dire qu'une difficulté ou des questions de terminologie<sup>17</sup> existent autour de l'argent cash en situation humanitaire. Cette difficulté terminologique demeure un véritable défi tellement les expressions sont différentes pour exprimer la même réalité. Selon les documents exploités, il s'agira par exemple de « cash humanitaire », « cash transfer », « transferts monétaires », « aide financière », « assistance en espèces », etc. Ainsi, « un transfert en espèces »<sup>18</sup> fait référence à la fourniture d'une assistance sous forme d'argent aux

---

<sup>15</sup> Théorie développée à la fin des années 1970 et début des années 1980. Cf. DOOCY S. & TAPPIS H., Cash-based approaches in humanitarian emergencies : a systematic review, 2016, p.3.; CLEMENT M., "Amartya Sen et l'analyse socioéconomique des famines : portée, limites et prolongements de l'approche par les entitlements", 2009, p.2.

<sup>16</sup> Prix Nobel d'économie 1998, Amartya Sen est un économiste, philosophe, mais surtout humaniste indien qui a développé ses travaux sur les exclus et la pauvreté. Voir : [https://www.liberation.fr/futurs/1998/10/15/un-nobel-pour-un-philosophe-de-l-economie-l-indien-amartya-sen-a-developpe-des-travaux-sur-les-exclu\\_250800](https://www.liberation.fr/futurs/1998/10/15/un-nobel-pour-un-philosophe-de-l-economie-l-indien-amartya-sen-a-developpe-des-travaux-sur-les-exclu_250800)

<sup>17</sup> BUMBACHER S., MCCORMACK R. et KLEIN N., Un ABC pour MPC- Qu'est-ce qu'une caisse polyvalente peut et ne peut pas faire ? Cf. <http://www.cashlearning.org/news-and-events/news-and-events/post/540-an-abc-for-mpc>

<sup>18</sup> *Ibidem*

destinataires (individus, ménages ou communautés) pouvant être fourni via de l'argent mobile, des cartes ou d'autres formes de transferts électroniques incluant des crypto-monnaies. Par ailleurs, cette modalité se distingue de celle en coupon communément appelée Cash and Vouchers Assistance (CVA), considérée comme moins flexible et donc restreinte en ce qui concerne le panel de choix des bénéficiaires. Selon les responsables techniques du Cash learning partnership (CalP), en contexte humanitaire, les CVA sont des transferts ou des bons remis à des particuliers, des ménages ou des bénéficiaires de la communauté, excluant les gouvernements et les autres acteurs étatiques, les transferts de fonds et la microfinance. Ceci, même si dans la réalité les institutions de microfinance et de transfert d'argent peuvent servir de distribution effective d'espèces. Il s'agit ainsi des partenaires de mise en œuvre.

En effet, il est très difficile de mettre sur un piédestal les différentes formes d'assistance monétaire quoique faisant partie de la même réalité. Cette complexité devient plus accentuée si on considère le concept le plus récent de Multipurpose Cash Transfer (MPC) dans le secteur humanitaire, encore nommé transferts de fonds à fins multiples par des responsables techniques du CalP. Ces derniers<sup>19</sup> ont élaboré un glossaire dans lequel ils définissent les transferts monétaires à usages multiples comme « *des transferts (périodiques ou uniques) correspondants au montant d'argent requis pour couvrir, totalement ou partiellement, les besoins fondamentaux et/ou de récupération des ménages* ». Le terme fait référence aux transferts conçus pour répondre à plusieurs besoins, la valeur de transfert étant calculée en conséquence.

Toutefois, et au regard de toutes les notions qui entourent les CT, concernant aussi bien les individus, les ménages que les communautés, une question se dégage : l'assistance humanitaire sous forme monétaire saurait-elle réussir à l'échelle individuelle ou du ménage ? Autrement dit, les programmes d'assistance en espèces se révèlent-ils plus efficaces en considérant l'aspect communautaire ou des filets de sécurité sociale ? Ces interrogations nous amènent à nous questionner sur les politiques et les stratégies de l'assistance monétaire.

## **B- Les politiques et stratégies de l'assistance monétaire**

Partant du postulat selon lequel l'assistance en espèces est un outil fort et efficace<sup>20</sup> pour répondre à certains besoins les plus urgents des personnes affectées par les crises, on pourrait

---

<sup>19</sup> BUMBACHER et coll., Un ABC pour MPC- Qu'est-ce qu'une caisse polyvalente peut et ne peut pas faire ?

<sup>20</sup> D'après un rapport de recherche sur les transferts monétaires publié par ODI en septembre 2015, l'aide humanitaire pourrait être plus efficace, plus efficiente et plus transparente si l'aide était versée sous forme d'argent aux personnes qui luttent pour survivre dans les crises.

mieux appréhender les politiques et les stratégies sous cette approche. Cela va sans dire, ces crises résultent de moins en moins des phénomènes naturels que des conflits et des inégalités. Ainsi, on s'aperçoit que la configuration des crises humanitaires est en constante mutation, les stratégies de réponse également. En effet, l'idée à la base de la pratique des transferts de fonds en contexte humanitaire est de promouvoir un système qui soit flexible et inclusif pour les populations vulnérables. Les principaux donateurs semblent privilégier l'assistance en Cash, ce qui peut justifier leur engagement lors du sommet humanitaire mondial, à accroître l'utilisation et la coordination de cette modalité d'assistance basée sur les transferts monétaires. L'assistance monétaire en contexte humanitaire est une approche qui s'accompagne d'une philosophie et des stratégies mises sur pieds par les principaux bailleurs de fonds et partenaires de mise en œuvre. Les acteurs humanitaires mettent en avant la politique des transferts monétaires comme étant celle qui permet de fournir une réponse rapide et rentable à une variété de besoins urgents, offrant dignité, flexibilité et choix aux bénéficiaires, tout en soutenant les marchés locaux. Comme le souligne DOOCY et TAPPIS (2016), « *cash-based approaches assume that goods will be channelled through local markets, that the supply is reliable, that prices are affordable, and that markets will be able to respond to the increases in demand that result from cash infusions without negative distortions* »<sup>21</sup>.

La communauté humanitaire du Cameroun mentionne dans son plan de réponse pluriannuel 2017-2020<sup>22</sup> le fait que l'assistance à travers les transferts monétaires favorise la fourniture d'une aide plus efficace, flexible et plus transparente du donateur aux bénéficiaires. De plus, ce plan de réponse vise l'autonomisation des réfugiés en leur facilitant un accès croissant aux AGR, aux micro-crédits, à la formation professionnelle et à l'emploi dans le but de renforcer leur autonomie et de réduire par là leur dépendance de l'aide humanitaire. En marge de ces objectifs, il est également question à terme de promouvoir les activités agricoles et d'intégrer les petits commerces dans le fonctionnement des marchés locaux. A ce niveau, rien ne nous renseigne sur les systèmes et les voies à travers lesquelles les bailleurs de fonds humanitaires envisagent canaliser leur réponse au moyen des transferts monétaires.

---

<sup>21</sup> DOOCY S. & TAPPIS H., Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review, 2016, p.5.

<sup>22</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier 2018, p.11, IDEM janvier-décembre 2019, p.13.

En effet, de plus en plus de personnes dans le monde vivent dans une « économie monétaire »<sup>23</sup>, en s'appuyant sur les marchés pour obtenir tout ou partie de ce dont ils ont besoin. Ces marchés sont d'autant plus importants en situation de crise humanitaire qu'ils déterminent la quantité et la qualité des produits et services dont les bénéficiaires de l'aide sont capables de s'offrir avec les sommes dont ils disposent. En outre, établissant le parallèle entre les transferts monétaires et les besoins des bénéficiaires, la Confédération suisse<sup>24</sup>, à travers son Corps d'aide humanitaire (CSA)<sup>25</sup>, relève que les programmes de transferts monétaires partent du principe selon lequel les populations touchées par les guerres et les catastrophes naturelles connaissent elle-même le mieux leurs propres besoins.

Néanmoins, il n'y a pas de doutes sur la volonté des bailleurs de fonds de l'assistance humanitaire d'inclure les populations marginalisées et vulnérables dans le système financier à travers les programmes de transferts monétaires. Avec une panoplie d'outils dont disposent les acteurs humanitaires dans leurs interventions, il est important de savoir comment ceux-ci se déclinent dans leur mise en œuvre.

### **C- Les variantes du Cash humanitaire**

Lorsqu'il s'agit de l'analyse des CT en contexte humanitaire, il est inéluctable de distinguer parmi les différentes options. Ainsi, différentes approches de l'assistance humanitaire en espèces et sont regroupées dans ce qu'on considère comme programmes de transferts monétaires. Les approches les plus courantes incluent les transferts inconditionnels, les transferts conditionnels et les bons<sup>26</sup>.

#### **- Les transferts inconditionnels**

Les transferts monétaires inconditionnels (Unconditional cash transfers) s'entendent comme de l'argent mis à la disposition des populations sans condition, sans contrepartie de la part de ces dernières (Unconditional transfers are provided to beneficiaries without the recipient have to do anything in return to receive the assistance)<sup>27</sup>. Le CaLP relève que l'hypothèse qui sous-tend les transferts monétaires inconditionnels est que l'argent sera utilisé pour satisfaire les besoins essentiels ou servira à reconstruire les moyens de subsistance. En effet, les transferts

---

<sup>23</sup> Terme employé par le CaLP, voir <http://www.cashlearning.org/notre-travail/activite>

<sup>24</sup> Programmes de transferts monétaires: associer pleinement les bénéficiaires aux interventions humanitaires, voir : <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/themes-ddc/prevention-catastrophes-aide-urgence-reconstruction/katastrophen-undnothilfe1/cash.html>

<sup>25</sup> Le corps suisse d'aide humanitaire est le bras opérationnel de l'aide humanitaire suisse.

<sup>26</sup> DOOCY S. & TAPPIS H., Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review, 2016, p.2.

<sup>27</sup> CaLP, Glossary of Cash transfer programming (CTP) terminology, october 2017

inconditionnels sont des subventions directes exemptes de toute condition, lesquelles subventions sont facilitées de plus en plus par des outils de la technologie numérique. C'est ainsi que DOOCY et TAPPIS évoquent les transferts inconditionnels en ces termes : « *Unconditional Cash-Transfers are direct grants, or pure cash, with no conditions or work requirements. Transfers may be facilitated by bank transfer, mobile phone transfer, prepaid smartcard, or distribution of physical cash* »<sup>28</sup>. Toutefois, le Glossary of cash transfer programming terminology publié par le CaLP en 2017 nous fait ressortir deux variantes des transferts monétaires inconditionnels à savoir : les transferts inconditionnels non restrictifs et restrictifs. Sans condition aucune, les premiers offrent plus de flexibilité, voire une quasi-totale liberté aux bénéficiaires dans l'usage de ceux-ci. En revanche, les seconds font l'objet de quelques restrictions par rapport aux biens et aux services dont les bénéficiaires sont capables de s'offrir. Quoiqu'il en soit, ces types de transferts peuvent être déployés dans des contextes ne présentant pas d'urgence humanitaire, comme un appui aux programmes nationaux de protection sociale. Si des transferts dits inconditionnels comportent des restrictions, qu'en est-il des transferts conditionnels ?

#### **- Les transferts conditionnels**

Les transferts monétaires conditionnels (Conditional cash transfers) sont des sommes d'argent allouées aux bénéficiaires et qui sont subordonnées à la réalisation d'un certain nombre d'activités ou dont le domaine de dépense a été circonscrit par les donateurs. En évoquant un certain nombre d'activités spécifiques et les formes de cette modalité d'assistance, le CaLP (2017) rapporte : « *A conditional transfer requires beneficiaries to undertake a specific action/activity (e.g. attend school, build a shelter, attend nutrition screenings, undertake work, etc.) to receive assistance ; i.e. a condition must be fulfilled before the transfer is received. Cash for work/assets/training are all forms of conditional transfer* »<sup>29</sup>. Par ailleurs, dans le cadre de cette plateforme d'études des programmes liés aux transferts monétaires, il convient de distinguer les cash transfers conditionnels non restrictifs de ceux restrictifs. Ainsi, les transferts monétaires conditionnels non restrictifs supposent que les bénéficiaires sont d'accord avec un certain nombre de préalables qu'ils doivent remplir afin d'utiliser de l'argent mis à leur disposition à leur guise. On constate ainsi que l'autonomie des destinataires est subordonnée à des règles minimales qui conditionneront leur future éligibilité. A contrario, les transferts monétaires conditionnels restrictifs supposent de la part des bénéficiaires de remplir

---

<sup>28</sup> DOOCY S. & TAPPIS H., Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review, p.2.

<sup>29</sup> CaLP, Glossary of CTP terminology, October 2017

des conditions préalables et de plus, le montant mis à leur disposition ne peut être utilisé que pour des biens et services spécifiques.

Dans le cadre du projet de filets de sécurité sociale mis en place conjointement entre le gouvernement du Cameroun et la Banque Mondiale, la santé, la nutrition, les services civiques et la formation sont les principaux domaines dans lesquels les bénéficiaires doivent dépenser les sommes mises à leur disposition. De plus, la communauté humanitaire à travers son plan de réponse mentionne que le cash conditionnel permettra de promouvoir la participation à des sessions de formation, de sensibilisation, ou des activités d'intérêts communautaires visant à renforcer la capacité de résilience des populations. Par ailleurs, une conditionnalité sous-jacente liées aux CTs et pas des moindres, qui présente un caractère institutionnel, est la participation au système bancaire. Comme relèvent OLIVIER DE SARDAN et PICCOLI, « *A common indirect conditionality that arises frequently, and is not presented as such but is nonetheless imposed in an institutionalized manner, also warrants a mention here: participation in the banking system* »<sup>30</sup>.

#### - Les Bons

Les bons d'achat (Vouchers) constituent une modalité d'assistance monétaire renvoyant à l'achat des produits particuliers, le plus souvent relatifs à des biens et services de consommation. Cette forme d'assistance est mise en place lorsque les marchés sont fonctionnels dans l'environnement des zones d'intervention. En faisant allusion à certains paramètres du marché tel le prix, la quantité ou le fournisseur dans la mise en valeur des bons d'achat, DOOCY et TAPPIS affirment en ces termes « *These are coupons, tokens or smartcards, which can only be used in particular shops and/or on particular items. Vouchers may be cash vouchers which have a particular value, or commodity vouchers which can be exchanged for a particular quantity of items regardless of prices changes* »<sup>31</sup>. Le constat qui se dégage est celui du caractère restrictif des bons.

Nous venons de passer en revue les différentes variantes du cash humanitaire, qui ont pour objectif d'assurer une certaine flexibilité aux bénéficiaires. Cependant, cette flexibilité est atténuée par le caractère restrictif que comporte la quasi-totalité des outils proposés. Une fois ces principaux outils du CT présentés, intéressons-nous aux conditions de leur mise en œuvre.

---

<sup>30</sup> OLIVIER DE SARDAN J-P. & PICCOLI E., Cash Transfers and the Revenge of Contexts : An Introduction, in *Cash Transfers in Context : An Anthropological Perspective*, september 2018, p.9.

<sup>31</sup> DOOCY S. & TAPPIS H., Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review, p.3.

## II- Les conditions de la mise en œuvre du Cash humanitaire

Lorsqu'il revient de mettre en œuvre les programmes de transferts monétaires il y a un certain nombre de conditions<sup>32</sup> à prendre en compte. Il existe une panoplie de préalables, qui nous semblent non exhaustifs et dans le cadre de ce travail, nous allons développer les acteurs et les facteurs qui nous paraissent intéressants en raison du rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans le développement de notre raisonnement. Il s'agit entre autres des acteurs étatiques, des aspects socio-anthropologiques, de l'environnement économique des zones d'intervention et la corrélation entre humanitaire et développement.

### A- Les acteurs étatiques

Les gouvernements des pays dans lesquels les programmes de CT sont mis en œuvre jouent un rôle non négligeable en collaboration avec les différents acteurs humanitaires. En prenant en compte l'analyse contextuelle des programmes de CT, on se rend compte que dans certains pays avec une forte présence de l'Etat comme le Brésil ou l'Argentine, les programmes de transferts monétaires constituent fondamentalement « une politique sociale »<sup>33</sup>. De même, comme affirment OLIVIER DE SARDAN & PICCOLI, « *Many CTs are managed and funded by States, and constitute a central pillar of their social policy* »<sup>34</sup>. La politique de l'assistance par les transferts monétaires est dans bon nombre de cas l'apanage des Etats et constitue le socle sur lequel repose leur politique sociale. Similairement, dans certains pays africains en général et au Cameroun en particulier, les programmes de CT de la BM dans le cadre des Social Safety Nets (SSN) sont définis conjointement avec le gouvernement du Cameroun pour les aligner sur le système national de protection sociale camerounais. Ainsi, le gouvernement assure le leadership ou le co-leadership des structures de coordination humanitaire tant au niveau national qu'au niveau décentralisé. Aussi, les acteurs gouvernementaux se trouvent à jouer un rôle important dans la mesure où ils facilitent la mise en œuvre des activités, assurent un encadrement ou du moins travaillent de concert avec les acteurs humanitaires pour une complémentarité voire un rapprochement entre les programmes nationaux de protection sociale initiés par le gouvernement et les programmes humanitaires.

Par ailleurs, le rôle de l'Etat dans ce cas de figure permet de réguler les flux financiers extérieurs pour leur assurer une concordance avec ses programmes de protection sociale.

---

<sup>32</sup> IFRC, Guidelines for Cash Transfer Programming, 2007, p.17.

<sup>33</sup> OLIVIER DE SARDAN J-P. & PICCOLI E., Cash Transfers and the Revenge of Contexts : An Introduction, in *Cash Transfers in Context : An Anthropological Perspective*, september 2018, p.16.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p.5.

Néanmoins, les acteurs humanitaires sont enclins à mesurer la capacité des systèmes nationaux de protection sociale à inclure aussi bien les déplacés que les réfugiés. De ce fait, la collaboration entre acteurs humanitaires et acteurs étatiques permet de limiter les tensions entre les Organisations humanitaires et les acteurs gouvernementaux. Du moins, il est important de prendre en compte les contextes d'intervention en se préoccupant dans une certaine mesure des facteurs socio-anthropologiques.

## **B- Les aspects socio-anthropologiques**

La mise en œuvre des programmes de transferts monétaires en contexte humanitaire est subordonnée à la prise en compte des aspects relevant de l'anthropologie sociale voire culturelle. Car, « *la question de l'adaptation de l'anthropologie à l'aide humanitaire traverse depuis longtemps ce secteur en quête d'une meilleure approche de ses terrains d'action, d'une meilleure compréhension de ses bénéficiaires et d'une meilleure adéquation de ses programmes* »<sup>35</sup>. Il en découle donc la nécessité et le souci de compréhension des contextes, des modes de vie des populations bénéficiaires de l'assistance. En outre, il est utile de noter que l'installation des réfugiés, l'insertion des personnes déplacées et autres personnes affectées par des crises multiformes est avant tout un phénomène social. De plus, les migrations pouvant facilement muter de la sphère temporaire à la sphère définitive. Ainsi, les communautés étant appelées à vivre ensemble dans la diversité tout en ayant des fondamentaux de vie communautaires partagés. Le facteur essentiel, qui constitue l'une des préoccupations majeures des acteurs humanitaires dans ces situations est la préservation d'une identité, voire des valeurs locales. Dans cette logique, « *est-il possible, en utilisant l'anthropologie, de préserver une "culture locale", d'augmenter les chances de succès d'un programme d'aide ou d'anticiper son impact ?* »<sup>36</sup>. Il est évident que les facteurs anthropologiques permettent de reconnaître les particularités des terrains d'intervention et de contextualiser l'assistance. Dans ce sillage, et en évoquant l'émergence d'un besoin en socio-anthropologie, Magali Bouchon nous donne, en ce qui concerne les soins de santé, une information en ces termes : « *En 2007, des équipes de Médecins du Monde font remonter le constat récurrent d'un manque d'efficacité et de qualité des actions du fait d'une connaissance partielle des dynamiques sociales autour de l'accès aux soins* »<sup>37</sup>. Ce constat

---

<sup>35</sup> STRATIGOS J-M., « Anthropologie et aide humanitaire, une relation à (re) définir », *Revue internationale et stratégique*, n°98, 2015/2, p.83.

<sup>36</sup> *Ibidem*

<sup>37</sup> BOUCHON M., « Innover dans les pratiques humanitaires par la recherche en socio-anthropologie », *Alternatives humanitaires*, n°10, mars 2019, p. 136-147.

laisse penser qu'une connaissance quasi totale des dynamiques sociales serait un gage d'efficacité et de qualité des actions mises en œuvre.

En effet, si les programmes humanitaires en général et ceux liés aux CT en particulier ne prennent pas suffisamment en considération les facteurs tels les modes de vie et de résilience des populations, ils peuvent modifier considérablement le comportement des bénéficiaires. Ainsi, les usages communautaires et solidaires des sociétés en Afrique par exemple peuvent laisser libre cours au développement de l'individualisme. Quoiqu'il en soit, les aspects socio-anthropologiques sont une variable capitale pour la mise en œuvre des programmes humanitaires. C'est la raison pour laquelle « *les organisations de développement, notamment la Banque mondiale, font de plus en plus souvent appel à des anthropologues pour définir leurs projets et tenter de les rendre cohérents et compatibles avec les sensibilités socioculturelles supposées des populations* »<sup>38</sup>. On comprend dès lors que pour fournir une assistance efficace et en adéquation avec les réalités socioculturelles des populations, l'anthropologie peut permettre aux acteurs humanitaires de prendre en considération le point de vue des autres, les besoins exprimés et d'avoir une meilleure connaissance des croyances et pratiques populaires.

Au demeurant, s'il est vrai que les programmes de CT prennent en compte un certain nombre de paramètres notamment socio-anthropologiques, avec une probable efficacité<sup>39</sup> observée à très court terme, il n'en demeure pas moins vrai que les impacts à long terme peuvent révéler une autre réalité. Sachant que les zones affectées peuvent connaître une situation de crise structurelle antérieure, comment se présente l'environnement économique des zones affectées et quels sont les paramètres dont prennent en compte les acteurs humanitaires ?

### **C- L'environnement économique des zones d'intervention**

L'usage accru des programmes de transferts monétaires par les Organisations humanitaires est sans doute subordonné à de nombreux constats. L'un d'entre eux pourrait être l'insuffisante prise en compte des forces et ressources locales dans le déploiement des stratégies de réponse. Les acteurs humanitaires sont unanimes sur l'exigence de la fonctionnalité des marchés

---

<sup>38</sup> STRATIGOS J-M., « Anthropologie et aide humanitaire, une relation à (re) définir », *Revue internationale et stratégique*, n°98, 2015/2, p.90.

<sup>39</sup> The abundant gray literature on CTs insists that a large number of beneficiaries express their satisfaction with this welcome form of financial support. Cf. OLIVIER DE SARDAN J-P & PICCOLI E., *Cash Transfers and the Revenge of Contexts: An Introduction...*, p.3.

locaux pour déployer l'assistance via les transferts monétaires. Le CaLP<sup>40</sup> mentionne que les programmes de transferts monétaires ne peuvent fonctionner que lorsque les marchés locaux sont fonctionnels et capables de répondre à un niveau de demande élevé. Ainsi, en attirant l'attention sur l'importance de recourir aux ressources locales pour les actions humanitaires, le Confédération suisse dresse un sérieux constat selon lequel les donateurs ont souvent préféré acheminer les tonnes de matériels, de biens et d'articles déployés dans le cadre des programmes d'assistance humanitaire de leurs propres pays. Cette situation a contribué à ne donner aucune chance aux petits producteurs locaux de rester compétitifs. Ainsi, il serait compréhensible que les programmes Cash des acteurs humanitaires privilégient les marchés locaux, en stimulant les activités des petits entrepreneurs, ceci permet par ricochet de réduire les coûts logistiques jadis supportés par les acteurs humanitaires. Par ailleurs, l'environnement économique des zones affectées, censé être caractérisé par une faible activité, un faible niveau de transactions, de la baisse de productivité du fait de la crise, se trouve néanmoins sollicité du fait des programmes d'assistance financière. Ainsi, s'en suit donc une hausse de la demande des biens et services, poussant les petits producteurs et commerçants à ravitailler le marché, donnant par la même occasion une nouvelle dynamique à l'environnement économique.

Quoiqu'il en soit, les ménages vulnérables ou les entrepreneurs locaux, réunis au sein des systèmes communautaires, ont le plus souvent manqué des financements conséquents pour mettre sur pieds une activité ou de développer celle existante. Ainsi, les interventions humanitaires axées sur les programmes de transferts d'argent ont tendance à considérer des individus ou des ménages pris de façon individuelle, ignorant de ce fait les systèmes associatifs dans lesquels ces derniers puisent leur force.

Au regard de ce qui précède, il demeure que les programmes de transferts monétaires en contexte humanitaire, qui prennent largement en compte les réalités locales en termes de structures communautaires ou de solidarité, ont plus de chances de favoriser le relèvement des zones affectées voire de jeter les bases du développement économique.

#### **D- Du Cash humanitaire au développement économique ?**

La préoccupation à la base des programmes d'assistance humanitaire en espèces est celle de l'impact de ces dispositifs à court, moyen ou long terme sur les conditions de vie des communautés vulnérables. En tenant compte de l'effet de levier économique qu'entraîne les

---

<sup>40</sup> <http://www.cashlearning.org/notre-travail/activite>

transferts monétaires en situation humanitaire, il est pertinent de se poser la question suivante : le Cash humanitaire ne devrait-il être qu'une solution de court terme ? Car il est vrai que les transferts monétaires sont présentés par les promoteurs comme ayant une certaine efficacité à court terme. Néanmoins, en se projetant à moyen ou à long terme, et compte tenu du fait que la majorité des zones touchées font face à des crises d'ordre chronique ou structurel, on se demande dès lors si les CT peuvent permettre d'obtenir la résilience des populations affectées si ce n'est par un processus de long terme. Une prise de conscience de cet aspect lié à l'efficacité de l'assistance financière sur le long terme a amené la communauté humanitaire du Cameroun à travers le premier document<sup>41</sup> du plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020 à souligner que la stratégie de réponse vise également à renforcer la collaboration et l'échange d'information entre les acteurs de développement et les acteurs humanitaires. Ceci dans le but de traiter les causes structurelles des besoins humanitaires pour sortir le Cameroun de l'assistance d'urgence. De plus, la nouvelle manière de travailler des bailleurs de fonds humanitaires répond à la volonté d'améliorer le nexus humanitaire-développement<sup>42</sup> conformément au plan cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF).

En effet, les bailleurs de fonds des programmes d'assistance humanitaire sont en quête permanente de la meilleure modalité d'intervention qui réponde le mieux aux besoins des populations affectées par les crises. C'est sans doute la raison pour laquelle « *De nouvelles recherches suggèrent que les subventions en espèces aux pauvres sont aussi bonnes, voire meilleures que d'autres formes traditionnelles d'aide, quand il s'agit de la réduction de la pauvreté* »<sup>43</sup>. Ainsi, à la lecture de cette affirmation, on peut aisément constater que les programmes d'assistance en espèces sont efficaces à très court terme parce qu'ils permettent de répondre aux besoins prioritaires des populations affectées. En revanche, cette modalité d'assistance serait davantage meilleure si elle s'attaque à la pauvreté, qui est dans la plupart des cas un problème structurel inhérent aux zones concernées. De ce fait, les initiatives de développement communautaire, autrement les systèmes de solidarités seraient une alternative sérieuse, voire importante pour l'efficacité des programmes de transferts monétaires en contexte humanitaire, et par conséquent de réduction de la pauvreté des zones affectées. Car, autant des enveloppes conséquentes sont allouées pour les interventions, autant il est

---

<sup>41</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, décembre 2016, p.9.

<sup>42</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier 2018, p.10.

<sup>43</sup> Traduction personnelle de « New research suggests that Cash grants to the poor are as good as or better than many traditional forms of aid when it comes to reduce poverty », Cf. BLATTMAN C. et NIEHAUS P., "Show them the Money: why giving Cash helps alleviate poverty", *Foreign Affairs*, Vol. 93, n°3 (May/June), 2014, p. 118.

également question de l'efficacité, voire de l'efficience de ces dispositifs d'assistance. Allant dans cette veine, on comprend mieux l'affirmation suivante: « *Every, wealthy countries spend billions of dollars to help the world's poor, [...] Much of this aid undoubtedly works. But, even when assistance programs accomplish things, they often do so in a tremendously expensive and inefficient way* »<sup>44</sup>.

Par ailleurs, selon une étude réalisée par Overseas Development Institute (ODI)<sup>45</sup> sur les programmes de transferts monétaires dans cinq pays (Kenya, Mozambique, Territoires palestiniens occupés [Gaza et Cisjordanie], Ouganda et Yémen), les gouvernements des pays en développement ont largement adopté des programmes de transferts monétaires pour lutter contre l'extrême pauvreté. Ces derniers préfèrent aux transferts en nature une petite subvention en espèces permettant aux ménages pauvres de couvrir leurs besoins essentiels. De plus, en ce qui concerne le programme de filets sociaux de la Banque Mondiale au Cameroun, les ménages bénéficiaires sont encouragés à développer des AGR. A cet effet, le programme facilite la mise en place de groupements, apporte un appui technique et fournit des transferts en espèces qui pourraient être utilisés comme capital d'investissement. C'est sans doute dans ce contexte que Carlo del Ninno<sup>46</sup> explique que des études montrent que le système de transferts monétaires, accompagné par d'autres mesures, a un impact significatif sur le développement.

En somme, il ressort de ce chapitre que les programmes de transferts monétaires entendent donner plus de flexibilité et de dignité aux bénéficiaires tout en stimulant les marchés locaux. De plus, qu'il s'agisse des transferts inconditionnels, conditionnels ou les bons, ceux-ci contiennent une certaine limitation dans leur utilisation. Cependant, la mise en œuvre de ces modalités d'assistance financière doit tenir compte des acteurs étatiques qui facilitent l'implémentation de celle-ci, des facteurs socio-anthropologiques à l'instar des croyances et pratiques populaires, ainsi que la fonctionnalité des marchés locaux. La fonctionnalité de ces marchés est-elle le reflet d'une inclusion financière des populations facilitée par l'assistance humanitaire ?

---

<sup>44</sup> BLATTMAN C. et NIEHAUS P., "Show them the Money: why giving Cash helps alleviate poverty", *Foreign Affairs*, Vol. 93, n°3 (May/June), 2014, p. 117.

<sup>45</sup> Disponible sur: <https://www.odi.org/projects/2622-transforming-cash-transfers-beneficiary-and-community-perspectives-social-protection-programming>

<sup>46</sup> Economiste sénior pour la région Afrique au pôle protection sociale de la Banque Mondiale

## **CHAPITRE II : La finance inclusive et l'approche Cash humanitaire**

L'inclusion financière étant une valeur prônée par les bailleurs de fonds humanitaires et ceux de développement à l'exemple de la BM, le développement de la finance inclusive comme moyen de réduction de la pauvreté ainsi que la résilience des communautés vulnérables à travers le cash humanitaire constitueront les articulations principales de ce chapitre.

### **I- Le développement de la finance inclusive comme moyen de réduction de la pauvreté**

Le concept de finance inclusive est de plus en plus usité en ce qui concerne les mécanismes de réduction des inégalités sociales et par ricochet de développement économique et social. Aussi, quand il revient de parler des situations de crises humanitaires, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réponses basées sur l'approche des transferts monétaires, le terme de finance inclusive est quasi inévitable. Ainsi, la protection sociale semble être la trame de fond, qu'on soit dans l'optique de finance inclusive ou des transferts monétaires en situation humanitaire. Toutefois, en tenant compte des filets de sécurité sociale ou les systèmes de solidarité existants en contexte humanitaire, il est difficile d'esquiver la préoccupation suivante : quelle est l'approche la plus favorable de la protection sociale ? A la suite de cette interrogation, nous allons dans cette rubrique relever les points de convergence entre le cash humanitaire et la microfinance et présenter l'inclusion financière dans le cas du Cameroun.

#### **A- Le Cash humanitaire comme moyen inspiré de la microfinance**

Les transferts monétaires en contexte humanitaire permettent principalement aux populations affectées de recouvrer le plus rapidement possible les besoins essentiels et de relever progressivement leur niveau de vie. Similairement, la microfinance tire son essence dans un contexte de pauvreté, de faibles revenus voire de faibles activités et s'impose de plus en plus comme une alternative sérieuse et efficace aux besoins des ménages qui n'ont pas accès au système bancaire classique. Dans le cas du Cameroun, les services de microcrédit sont habituellement assurés par les caisses d'épargne et de crédit, des mutuelles communautaires, voire des projets, initiatives d'Organisations non gouvernementales (ONG) du Sud ou du Nord et dans une certaine mesure les tontines, bien que n'étant pas encore légalisées par l'Etat comme le mentionne la Présidente de l'Association pour le soutien et l'appui à la femme

entrepreneure (ASAFE)<sup>47</sup>. Selon elle, la microfinance a pour but de fournir des services financiers adaptés aux besoins et niveau d'activité des individus. De plus, elle estime que la microfinance contribue certainement à réduire la pauvreté par la création de petites activités qui permettent de garder la tête au-dessus de l'eau et de subsister. Ce qui est très similaire aux à l'impact des transferts monétaires effectués dans le cadre de l'assistance humanitaires aux zones affectées par les crises. De plus, l'assistance en espèces pourrait bien rimer avec financement des entrepreneurs pauvres. Car, dans la majeure partie des zones sinistrées, on retrouve des petits entrepreneurs, dont les situations de violences ou de pauvreté ont handicapé leurs activités, ne leur permettant pas de décoller. Ainsi, il se trouve parfois que la préoccupation principale pour ces personnes est de trouver des financements conséquents pour relancer leurs activités. Dès lors, les sommes reçues dans le cadre des programmes de CT par ces derniers peuvent être assimilées à e qui correspond aux microcrédits octroyés par les établissements de microfinance. C'est en cela que les programmes de transferts monétaires et la microfinance se recourent. En outre, pour apprécier la puissance de tels dispositifs de financement dans le recouvrement d'une paix durable et de résorber le problème de la pauvreté, on peut se référer au prix Nobel de la paix de 2006.

En effet, le journal *Le Monde*<sup>48</sup> mentionnait dans une publication de 2006 que le prix Nobel de la paix était conjointement accordé au bangladais Mohamed Yunus et à sa banque nommée Grameen Bank, spécialisée dans le microcrédit. Aussi, selon le journal et d'après le président du comité Nobel Ole Danbolt Mjoes, « *une paix durable ne peut pas être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté* », le microcrédit étant l'un de ces moyens selon lui. De même, *Le Monde* nous rapporte que le professeur d'économie accordait des petits prêts à des tresseurs de paniers et des femmes pour l'achat des machines à coudre, jusqu'à la naissance de la Grameen Bank en 1983. Ceci est en partie l'une des explications de la place du Bangladesh comme deuxième pays exportateur de textile dans le monde derrière la Chine.

Somme toute, le CT a des objectifs similaires à ceux visés par la microfinance. En ce point, ALAGBE<sup>49</sup> souligne que « *le transfert monétaire est inspiré essentiellement des réussites de la microfinance qui cible une catégorie sociale fragile et espère aboutir aux mêmes résultats,*

---

<sup>47</sup> YITAMBEN M. G., « La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté », *Finance & Bien Commun*, 2004/3 N° 20, p. 74.

<sup>48</sup> Journal Le Monde du 13/10/2006, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2006/10/13/le-prix-nobel-de-la-paix-attribue-a-mohammed-yunus-et-la-grameen-bank\\_823065\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2006/10/13/le-prix-nobel-de-la-paix-attribue-a-mohammed-yunus-et-la-grameen-bank_823065_3210.html)

<sup>49</sup> ALAGBE M. F., La résilience et le Cash transfer: les nouvelles antilogies de l'humanitaire. Cf. [https://grotius.fr/la-resilience-et-le-cash-transfer-les-nouvelles-antilogies-de-lhumanitaire/#.W\\_cBXjhKiM8](https://grotius.fr/la-resilience-et-le-cash-transfer-les-nouvelles-antilogies-de-lhumanitaire/#.W_cBXjhKiM8)

*c'est-à-dire régénérer une vie économique et sociale locale* ». Qu'il s'agisse de relever le niveau de vie des populations vulnérables, d'avoir accès au financement ou de stimuler l'environnement économique, les enjeux des programmes liés à l'économie sociale sont quasi similaires.

## **B- L'inclusion financière au Cameroun**

La finance inclusive est une réalité indéniable pour le développement économique et social de la plupart des pays dans le monde. Elle vise dans la mesure du possible, à prendre en compte à l'échelle micro, les ménages et les populations exclues ou tout simplement « mal desservies »<sup>50</sup> par le système bancaire classique. A cet égard, plusieurs pays en Afrique Subsaharienne à l'exemple du Cameroun se sont dotés d'une stratégie nationale de finance inclusive (SNFI) dans l'optique de prendre en compte des évolutions observées dans le domaine de l'inclusion financière tels l'économie numérique avec pour corollaire les produits financiers digitaux, les établissements de microcrédit, sans négliger l'essor de l'entrepreneuriat au féminin et surtout celui des jeunes.

Une importante tranche de la population camerounaise est exclue du système bancaire classique. Cette dernière se trouve avoir un accès très limité aux services financiers. Ainsi, c'est dans le souci de promouvoir l'inclusion financière et de permettre aux ménages et petites entreprises d'avoir accès aux multiples services financiers qu'on assiste depuis plusieurs années au développement de la microfinance. Cette dernière se positionne de plus en plus comme une alternative sérieuse et efficace au secteur bancaire dans la mesure où elle est réputée offrir des services de proximité aux populations dans le besoin. De plus, les services de Mobile Banking ou de l'e-Money ont pris une place importante dans les transactions financières au Cameroun ces dernières années. Cet engouement pour l'inclusion financière est sans doute corrélé à l'objectif de la BM, qui est l'accès financier universel à l'horizon 2020. En outre, il n'est pas inutile de rappeler que la BM a initié en 2011 une base de données Global Findex qui prend en compte plus de 140 économies et étudie la façon d'épargner, d'emprunter, d'effectuer les paiements et de gérer les risques. La récente mise à jour de cette base de données à savoir l'édition 2017<sup>51</sup> prend en compte les nouvelles données sur

---

<sup>50</sup> Expression utilisée par le ministre nigérien des finances Massoudou Hassoumi. Consultable sur : <http://www.finances.gouv.ne/index.php/une/566-atelier-de-validation-de-la-strategie-nationale-de-finance-inclusive-snfi-revisee-pour-l-harmonisation-de-la-strategie-du-niger-dans-un-contexte-d-evolution-de-la-finance-inclusive>

<sup>51</sup> DEMIRGÜÇ-KUNT A. & alii., The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution, World Bank Group, 2018, 131p.

l'utilisation de la technologie financière, particulièrement l'usage des téléphones mobiles et internet dans les transactions financières. Aussi, en établissant un lien entre l'inclusion financière et le développement en ce qui concerne l'utilisation des services financiers digitaux tel le mobile money, la BM à travers sa base Global Findex souligne par exemple : « *studies have shown that mobile money services, which allow users to store and transfer funds through a mobile phone, can help improve people's income-earning potential and thus reduce poverty* »<sup>52</sup>. Il est clair que l'enjeu ici est la réduction de la pauvreté à travers l'inclusion de toutes les catégories de la population. Par ce mécanisme, il est logique de pouvoir déboucher à terme sur une croissance économique forte, consolidée et inclusive.

Par ailleurs, selon un rapport d'enquête de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun sur le taux d'implantation des établissements de microfinance, tel que mentionné par le Ministère des Finances (MINFI)<sup>53</sup> à travers son programme d'appui à la SNFI, les régions les moins nanties en ce qui concerne ces structures financières sont par ailleurs celles où il y a le plus de besoin humanitaire. Il s'agit des régions de l'Est, du Sud, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Il demeure que le secteur de la microfinance au Cameroun est dominé par les établissements de microfinance (EMF) de première catégorie. Cette dernière « *regroupe les établissements de type coopératif qui collectent l'épargne de leurs membres et l'emploient exclusivement au profit de ces derniers* »<sup>54</sup>. En revanche, il convient de noter que des approches traditionnelles et minimalistes ont souvent eu tendance à limiter le champ d'action de la microfinance au simple octroi des crédits. Désormais, et selon le MINFI, l'enjeu actuel est de favoriser l'inclusion financière au sens plus large, sans négliger le secteur rural, en diversifiant les produits et services offerts. Il est ainsi question de fournir des solutions d'épargne, de micro-assurance santé, micro-assurance agricole, crédit habitat, systèmes de paiement, banque à distance, etc. Néanmoins, même si la microfinance permet d'accorder des facilités de financement aux acteurs économiques de faible importance, ceci à travers une approche garantissant la « caution solidaire »<sup>55</sup>, il demeure que ces facilités ne sont efficaces que sur le court terme.

---

<sup>52</sup> DEMIRGÜÇ-KUNT A. & alii., The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution, World Bank Group, 2018, p.1.

<sup>53</sup> MINFI, Termes de référence pour la réalisation d'une étude sur l'analyse de l'offre en services financiers au Cameroun, p.5.

<sup>54</sup> FALL F. & ONOMO C., La microfinance au Cameroun : entre crise de gouvernance, crise du crédit et crise de régulation, *ResearchGate*, March 2012, p.4.

<sup>55</sup> MINFI, Termes de référence pour la réalisation d'une étude sur l'analyse de l'offre en services financiers au Cameroun, p.3.

Toutefois, les situations de précarité poussent certaines populations à prendre des initiatives. Ainsi, Appropriate Development for Africa Foundation (ADAF)<sup>56</sup>, association à but non lucratif au service de la microfinance et du développement durable rapporte que, Les populations défavorisées, et particulièrement celles vivant dans les zones rurales camerounaises se sont engagées depuis plusieurs décennies dans la mise en œuvre de la finance inclusive en créant et en gérant des EMF, afin de se prendre en charge et améliorer leurs conditions de vie.

Il ressort de ce qui précède que la microfinance, autant que le cash humanitaire se recoupe dans la mesure où les sommes allouées aux bénéficiaires dans le cadre de l'assistance financière, sont similaires aux microcrédits octroyés par les EMF. De plus, l'inclusion financière au Cameroun permet l'accès au financement de toutes les couches sociales, afin de renforcer la protection sociale. Néanmoins, l'une des difficultés majeures que l'on peut relever de la finance inclusive est l'inexistence d'une fixation unique pour les intervenants dans ce domaine, ce qui conduirait à l'absence d'une synergie dans les interventions au bénéfice des populations rurales. Ainsi, comment faire bénéficier les populations rurales à partir d'une synergie dans les programmes de cash humanitaire ?

## **II- Cash humanitaire et résilience des communautés vulnérables**

Une lecture du plan de réponse humanitaire pluriannuel Cameroun 2017-2020<sup>57</sup> fait ressortir la volonté de la communauté humanitaire de résoudre les crises structurelles et chroniques en contribuant au renforcement de la capacité de résilience des populations qui subissent sans cesse des chocs afin de leur permettre de réduire la durée de relèvement post-crise. Cependant, la stratégie de réponse n'est pas clairement spécifiée en ce qui concerne la place et le rôle que joueraient les systèmes de solidarité existants, qui sont censés favoriser la résilience des populations. Ainsi, avant d'évoquer la place du CT dans la résilience des communautés affectées, il est important de s'attarder sur la notion de filets de sécurité sociale.

---

<sup>56</sup> Finance inclusive : un grand défi pour les populations rurales au Cameroun, disponible sur : <https://adaf-amc2.com/finance-inclusive-un-grand-defi/>

<sup>57</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, décembre 2016, IDEM, janvier 2018, IDEM, janvier-décembre 2019

## **A- La notion de « filets de sécurité sociale »**

En matière de protection ou de sécurité sociale, l'acteur majeur est l'Etat, qui doit concevoir un projet et mettre sur pieds des mécanismes pour aider les ménages les plus vulnérables<sup>58</sup> à assurer leur subsistance et surtout leur donner des moyens de sortir de l'extrême pauvreté.

En effet, « systèmes de solidarité », de « protection sociale », de « sécurité sociale » ou encore « systèmes communautaires » sont différentes manières d'exprimer et de décrire la même réalité. Il s'agit des mécanismes initiés pour favoriser le bien-être et la productivité des populations vulnérables. Pourtant, ils sont différents de ce que la BM appelle « filets de sécurité sociale » ou « filets sociaux »<sup>59</sup>. L'idée soulignée derrière cette protection sociale est d'investir dans le capital humain et d'augmenter de ce fait l'employabilité des individus. Selon cette institution financière mondiale, l'objectif est celui de protéger les familles, la plupart du temps vulnérables, des conséquences de chocs économiques, de catastrophes naturelles et d'autres crises. Aussi, d'après cette institution financière, les filets de protection sociale à l'instar des transferts de fonds en espèces et en nature, les allocations vieillesse, chantiers publics et programmes de cantine scolaire, ont permis d'estimer à 36% le nombre de personnes vulnérables dans le monde de se soustraire de l'extrême pauvreté. De plus, de tels programmes de filets sociaux, selon les chiffres de la base de données ASPIRE<sup>60</sup> de la BM, contribuent à l'atténuation et à une réduction d'environ 45% de l'écart de pauvreté.

Toutefois, il est important de noter que dans la majeure partie des cas, les programmes de sécurité sociale sont de nature étatique, rentrant ainsi dans ce qu'on pourrait appeler les missions régaliennes des Etats. Ainsi, ce caractère très étatique des filets sociaux suscite des interrogations, tant il est vrai que l'immense majorité des acteurs humanitaires semblent canaliser leurs programmes cash par cette voie. C'est le cas du Cameroun avec le projet de filets sociaux de la BM élaboré conjointement avec l'Etat du Cameroun, dont la politique de protection sociale<sup>61</sup> est déclinée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

---

<sup>58</sup> La Banque Mondiale relève que les ménages vulnérables sont de plus en plus pauvres au Cameroun, avec un taux de pauvreté dans les régions septentrionales pouvant atteindre 50%. Voir : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/03/03/a-cash-transfer-program-improves-the-lives-of-camerouns-poorest-families>

<sup>59</sup> Voir : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/safetynets#1>

<sup>60</sup> Atlas de la protection sociale : Indicateurs de résilience et d'équité

<sup>61</sup> Cette politique de protection sociale prend en compte des microprojets présentant un intérêt communautaire, des ONG et des partenaires de transferts d'argent. Voir : <https://www.lavoixdupaysan.net/filets-sociaux-transferts-monetaires-aux-personnes-vulnerables/>

(DSCE)<sup>62</sup>. Ce projet vise la création d'un système de filet de sécurité sociale de base, avec pour toile de fonds les programmes de transferts monétaires ciblés et de travaux publics pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

A la suite du constat selon lequel les filets sociaux sont de nature étatique, on peut s'interroger en ces termes : La BM définit-elle clairement si elle s'appuie sur des mécanismes de solidarité existants dans la mise en œuvre de son programme ? En outre, même s'il est mentionné que des mesures d'accompagnement seront prises pour optimiser l'impact des transferts monétaires sur le bien-être et la productivité des destinataires, il n'apparaît pas clairement la place et le rôle des systèmes de solidarités existants dans la réponse à la situation de crise. Qu'en est-il des programmes de travaux publics ? Considérés comme des programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), ils sont le plus souvent du ressort des pouvoirs publics, ce qui est à l'antipode des systèmes de solidarité, effectivement élaborés pour pallier la défaillance du système de protection sociale étatique. Or, une analyse approfondie pourrait permettre de se rendre compte à l'évidence que c'est la défaillance du système de protection sociale étatique dans la plupart des pays à revenu faible qui a poussé les ménages vulnérables à mettre sur pieds leurs propres mécanismes de sécurité sociale, à l'exemple des caisses de solidarité, similaires à ces filets sociaux à forte coloration étatique. L'une des principales craintes et sans doute une des limites des programmes de protection sociale est de soutenir des individus ou des ménages pris individuellement. Même si d'après une évaluation des filets sociaux faite par la BM, ceux-ci ont une incidence considérable en matière d'éducation, de santé et de sécurité alimentaire, aidant aussi les ménages à générer des revenus, bénéfiques pour l'économie locale.

S'il est vrai que les transferts monétaires sont salvateurs pour les populations affectées par la crise, en ce sens qu'ils permettent aux bénéficiaires de subvenir à leurs besoins en toute liberté et dignité, il n'en demeure pas moins vrai que la société africaine en générale, et camerounaise en particulier est par essence communautaire, et donc peut se relever plus durablement au sein des structures communautaires et surtout solidaires. Car, si « *parfois, on fait beaucoup plus attention aux dépenses effectuées sur le terrain qu'à l'impact réel de ces dépenses sur les populations sinistrées* »<sup>63</sup>, on pourrait passer à côté de ces catalyseurs que représentent les systèmes de solidarité. On se demanderait dès lors, comment l'assistance en

---

<sup>62</sup> Document de référence pour le développement à long terme du Cameroun, adopté en 2009 et arrivant à échéance le 31 décembre 2019, a pour principaux objectifs l'accélération de la croissance, la promotion et la création d'emplois décents et la réduction de la pauvreté.

<sup>63</sup> MBONDA E-M., « L'action humanitaire en Afrique : lieux et enjeux », p. 79.

espèces renforce-t-elle les mécanismes de solidarités existants ? Autrement, il revient à parler de la place de l'assistance financière dans la résilience des populations affectées.

## **B- La place du Cash Transfer dans la résilience des communautés vulnérables**

Le CT dans les interventions humanitaires est un facteur indéniable du fait de ses effets sur le standard de vie des populations affectées. Dans certains cas, les transferts monétaires sont même considérés comme une façon pour les Etats d'établir leur présence auprès des populations des « zones marginalisées »<sup>64</sup>. En outre, si pour certains auteurs comme DOOCY & TAPPIS (2016), les revues systématiques sur le caractère empirique des effets des transferts monétaires en contexte d'urgences humanitaires sont relativement rares, d'autres comme BLATTMAN & NIEHAUS (2014) relèvent plutôt des résultats mitigés des transferts monétaires par rapport aux résultats attendus qui est l'allègement de la pauvreté des populations affectées par les crises. Cet objectif prononcé, qui est celui de soulager les communautés de cette pauvreté abyssale dans laquelle elle est plongée est d'autant plus salubre lorsqu'on constate que « *la pauvreté revêt une importance considérable dans l'explication des famines modernes* »<sup>65</sup>. Quoiqu'il en soit, l'assistance à travers les transferts monétaires a une influence non négligeable sur la vie des communautés vulnérables. Ainsi, prenant le cas des transferts inconditionnels et les bons, DOOCY et TAPPIS affirment : « *Unconditional cash transfers and vouchers may improve household food security among conflict-affected populations and maintain household food security within the context of food insecurity crises and drought [...]* *Unconditional cash transfers may be more effective than vouchers in increasing household savings, and equally effective in increasing household assets. Mobile transfers may be a more successful asset protection mechanism than physical cash transfers* »<sup>66</sup>.

De nombreux aspects sont mis en évidence lorsqu'on parle de résilience. Il peut s'agir de résistance<sup>67</sup>, d'adaptation, d'anticipation ou de la notion de l'identité fondamentale<sup>68</sup>. En faisant une analyse des termes employés, on se rend compte qu'en matière de résilience, il est

---

<sup>64</sup> In number of countries, CTs are deployed by the State as an instrument for establishing its presence in remote or marginalised areas. Cf. OLIVIER DE SARDAN J-P. & PICCOLI E., Cash Transfers and the Revenge of Contexts: An Introduction, p.5.

<sup>65</sup> CLEMENT M., "Amartya Sen et l'analyse socioéconomique des famines : portée, limites et prolongements de l'approche par les entitlements", *Working Papers*, p.7.

<sup>66</sup> DOOCY S. & TAPPIS H., Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review.

<sup>67</sup> Larousse 2019 [en ligne] définit la résilience comme une caractéristique définissant la résistance aux chocs d'un matériau.

<sup>68</sup> ALMEDOM A. M. & TUMWIME J. K. « Resilience to disasters: A paradigm shift from vulnerability to strength », in *African Health Science*, Vol.8, December 2008, p.1.

primordial de se relever d'une situation de choc profond et de développer une pro-action des événements ultérieurs. C'est en cela que les programmes de transferts monétaires se positionnent comme ayant un réel impact dans la construction des mécanismes de résilience des communautés affectées. Les CT dynamisent l'économie locale, accélèrent le rythme des transactions, et permettent aux individus ou groupes, exerçant des AGR d'augmenter leur capacité de résilience. Aussi, pour ce qui est du contexte et de l'aspect humanitaire, « *il apparaît néanmoins en substance dans l'acception humanitaire, que la résilience vise avant tout l'autonomie des communautés affectées, dans le développement de bons réflexes de survie face aux urgences* »<sup>69</sup>. Ainsi, il serait sans doute plus productif en termes de CT d'aider les communautés affectées dans la relance de leur train de vie en intervenant directement dans des activités initiées préalablement par ces populations.

Au demeurant, nous avons vu dans cette partie que les transferts financiers en situation humanitaire sont des montants alloués à titre individuel ou collectif, dont le but est de permettre aux bénéficiaires de relever leur niveau de vie tout en stimulant la productivité locale. Aussi, nous avons souligné que l'Etat, les aspects socio-anthropologiques, l'environnement économique des zones affectées ainsi que le nexus humanitaire-développement sont des facteurs prépondérants de réussite des programmes d'assistance financière. De même, la volonté d'inclusion financière des populations marginalisées ou vulnérables, affichée par l'assistance monétaire, rejoignant ainsi la microfinance, a pour but de réduire la pauvreté. En revanche, si les CT jouent un rôle important dans la construction de la résilience des communautés vulnérables, la place des systèmes de solidarité de ces communautés dans la réponse à la crise comme évoqué précédemment reste imprécise. Il serait donc intéressant de voir dans la suite comment l'assistance en cash est mis en œuvre au Cameroun.

---

<sup>69</sup> ALAGBE M. F., La résilience et le Cash Transfer : les nouvelles antiologies de l'humanitaire.

## **DEUXIEME PARTIE : MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE CASH AU CAMEROUN**

Les acteurs humanitaires au Cameroun, travaillant à la mise en œuvre d'une communauté de pratiques concernant les transferts monétaires, sont guidés selon la logique d'intervention, par les besoins des bénéficiaires. Pour mieux appréhender l'action humanitaire au Cameroun, nous allons analyser l'assistance financière dans ses interactions avec les mécanismes communautaires, avant d'évaluer cette approche et d'en ressortir les facteurs de risque.

### **CHAPITRE I : L'assistance financière et les mécanismes communautaires**

Les acteurs humanitaires ayant opté pour une réponse aux besoins des populations touchées par les différentes crises au Cameroun par l'approche cash, sont réunis au sein de ce qui convenu d'appeler communauté humanitaire. Donc, cette communauté humanitaire présente au Cameroun ainsi que le rôle des mécanismes communautaires émanant des populations seront les principales articulations de ce chapitre.

#### **I- La communauté humanitaire au Cameroun**

Nous allons développer dans ce titre les acteurs impliqués dans cette communauté, en soulignant singulièrement le rôle du groupe de travail sur le cash, puis voir quels sont les modalités de réponse aux principaux besoins formulés.

##### **A- Les acteurs impliqués et rôle du groupe de travail Cash (CWG)<sup>70</sup>**

Une multitude d'acteurs humanitaires sont présents sur le terrain des zones présentant un fort besoin humanitaire. Ces derniers adaptent leurs stratégies de réponse à cause de l'insécurité permanente dans les différentes régions. Ainsi, l'utilisation des transferts monétaires multiusages a déjà cours dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord. En outre, le Plan de réponse humanitaire Cameroun rédigé en 2016 pour la période 2017-2020 dans sa mise à jour de 2019 fait ressortir qu'en termes de capacité opérationnelle, 125 acteurs humanitaires interviennent dans le cadre de la réponse humanitaire en collaboration avec les services techniques de l'Etat. Plusieurs organisations mettent en œuvre des programmes cash dans les régions affectées par les crises. Cependant, nous ne ferons pas appel à tous ces acteurs, car il nous semble plus intéressant de voir le rôle que joue le groupe de travail cash au Cameroun. Car comme le mentionnent Olivier de Sardan et Picolli, « *The staff involved in implementing*

---

<sup>70</sup> Cash Working Group

*the CT programs – the enumerators, researchers, social workers, NGO workers, public servants, etc, are more or less completely ignored in the literature »<sup>71</sup>.*

En effet, au Cameroun, le CWG s'est mis en place à Yaoundé en 2017<sup>72</sup>, sous le lead du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'International rescue committee (IRC). Il rassemble tous les acteurs qui mettent en œuvre ou qui ont l'intention de mettre en œuvre le cash, les donateurs et les partenaires gouvernementaux. De même, il assure une coordination stratégique nationale et un partage d'informations et de connaissances entre les régions, particulièrement celles de l'Extrême-Nord et de l'Est. Les différents programmes d'assistance par les transferts monétaires observés manquent une certaine cohérence et dans une certaine mesure une réelle efficacité. C'est dans cette logique que le groupe de travail cash offre de l'assistance technique, de l'expertise et des outils afin de rendre cohérente aussi bien à l'échelle nationale que mondiale la programmation des transferts monétaires dans les contextes humanitaires. Ainsi, le CWG se positionne comme facilitateur pur les acteurs de transferts monétaires. Ceci en garantissant la contribution active de toutes les agences intéressées et la représentativité de tous les secteurs. Il a également pour rôle d'assurer un espace pour la participation des acteurs gouvernementaux et surtout le lien entre les situations d'urgence et les besoins de développement.

Par ailleurs, dans sa mission de plaidoyer, le CWG au Cameroun a permis de définir, conformément aux différents besoins des bénéficiaires, un panier de dépenses minimum (MEB)<sup>73</sup>. Ce dernier permet de cadre de référence aux acteurs humanitaires dans la détermination de la valeur des transferts monétaires à accorder aux bénéficiaires. Cependant, Comment cette enveloppe minimum permet-elle de répondre aux nombreux besoins des bénéficiaires ?

## **B- Besoins humanitaires au Cameroun et analyse des modalités de réponse**

L'Est, l'Extrême-Nord, l'Adamaoua et le Nord ont été considérés comme les régions les plus prioritaires, regroupant la quasi-totalité des besoins humanitaire au Cameroun. En outre, une lecture du plan de réponse humanitaire pluriannuel 2017-2020 nous fait relever que tous les

---

<sup>71</sup> OLIVIER DE SARDAN J-P. & PICCOLI E., Cash Transfers and the Revenge of Contexts: An Introduction, p.13.

<sup>72</sup> Cf. <http://www.cashlearning.org/groupe-de-coordination-et-de-travail-techniques-en-afrique-de-l-ouest/cameroun>

<sup>73</sup> Minimum Expenditure Basket ou panier de dépenses minimum, cela renvoie à une estimation de la valeur monétaire nécessaire à un ménage pour répondre à ses besoins de base en l'absence de revenu ou d'assistance humanitaire, que ce soit de manière permanente ou saisonnière. Cf. OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier-décembre 2019, p.14.

secteurs ne sont pas concernés par l'assistance monétaire et que les acteurs humanitaires présents au Cameroun agissent en collaboration avec le groupe de travail cash pour déterminer l'opportunité d'utiliser les transferts monétaires dans certains secteurs de besoins, en considération du principe « do not harm »<sup>74</sup>.

En effet, une analyse du contexte camerounais par les acteurs humanitaires fait ressortir un certain nombre de besoins parmi lesquels les plus importants relèvent de la santé, de l'éducation, de la nutrition, de l'abri, formation, de la sécurité alimentaire, du relèvement précoce et résilience, la protection, etc. Il est vrai qu'en situation d'urgence humanitaire, tous ces besoins nécessitent une attention particulière. Toutefois, nous nous focaliserons ici sur les besoins les plus importants trouvant un ancrage structurel, dans la mesure où ils existent indépendamment des crises humanitaires, et que la majorité des interventions s'inscrivent dans le nexus humanitaire-développement. De plus, c'est l'une des motivations traduisant la volonté des acteurs humanitaires de s'attaquer aux dysfonctionnements structurels et chroniques couplés aux crises ponctuelles afin de réduire la dépendance des populations affectées vis-à-vis de l'aide humanitaire. Cet engouement de la communauté humanitaire de s'attaquer aux crises structurelles et chroniques est dû au fait qu'au-delà des crises aiguës ponctuelles, les principales régions concernées sont caractérisées par une situation de paupérisation antérieure. Ainsi, les besoins relatifs à la santé, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), la sécurité alimentaire et le relèvement précoce et résilience seront développés dans la suite.

## **- Santé**

Entre insuffisances des infrastructures médicales, accès aux soins de santé et faible effectif du personnel soignant entre autres, le secteur de la santé est handicapé dans la majorité des zones reculées du pays, et plus particulièrement celles identifiées par la communauté humanitaire au Cameroun. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les besoins en santé, le plan de réponse humanitaire fait état de ce que l'insuffisance des infrastructures de santé, de services d'hygiène et d'assainissement adéquats et la faible couverture vaccinale des populations favorisent la résurgence des épidémies notamment de rougeole et de choléra<sup>75</sup>. Face à ces dysfonctionnements et ces besoins de santé primaire essentiels, reproductive et même communautaire, accentués par la crise, la stratégie de réponse de la communauté humanitaire

---

<sup>74</sup> Principe utilisé pour tenir compte des effets négatifs induits par l'assistance humanitaire.

<sup>75</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, décembre 2016, p.24., IDEM, janvier 2018, p.26., IDEM, janvier-décembre 2019, p.40.

axée sur les transferts monétaires entend s'appuyer sur l'expérience gouvernementale initiée en 2015 et relative à la mise en place du chèque santé<sup>76</sup>. De ce fait, les acteurs du secteur santé envisageaient déjà en 2018 l'expérimentation du cash en se basant sur le MEB défini dans le cadre du groupe de travail cash. Cette expérience sera poursuivie au cours de l'année 2019 d'après la mise à jour du plan de réponse. En lien avec le développement, le renforcement des formations sanitaires permettra à terme de disposer d'un personnel qualifié ainsi que l'amélioration du plateau technique pour la prise en charge continue des populations après le retrait des acteurs humanitaires<sup>77</sup>.

## **- Education**

L'éducation est l'une des armes les plus efficaces pour construire une société. Il demeure que dans les zones affectées par les conflits et différentes crises, l'accès à l'éducation, surtout celle de qualité, qui nécessite un certain nombre d'infrastructures et d'encadrement fait défaut. Ainsi, le taux de scolarisation dans les zones prioritaires mentionnées par la communauté humanitaire reste tout de même relativement inférieur à celui des autres régions du pays. La plupart de ces zones, caractérisées par un faible revenu des ménages, affecte considérablement la capacité des parents à scolariser leurs enfants, qui pour certains se trouvent quelquefois errer pendant la période des classes, ou encore occupés à des activités agricoles. Compte tenu de ces facteurs, la communauté humanitaire entend assurer un accès continu à une éducation de qualité dans un environnement sécurisé, pour tous les enfants affectés par les crises dans les régions sus mentionnées. Par conséquent, en facilitant l'accès continu à l'éducation, voire à la formation des enfants vulnérables permettrait d'agir considérablement sur le risque d'enrôlement desdits enfants, surtout les mineurs, dans les activités terroristes ou de mariage précoce en ce qui concerne les jeunes filles. On note dans le plan de réponse humanitaire Cameroun en ce qui concerne l'alimentation scolaire que ce secteur prévoit l'utilisation des transferts monétaires dans la région de l'Extrême-Nord<sup>78</sup> à travers les bons d'achat alimentaires en faveur des écoles assistées dans les zones où les marchés sont fonctionnels<sup>79</sup>. Il n'est pas sans rappeler que ces dispositifs visent tant les populations camerounaises vulnérables dans ces régions ainsi que les réfugiés. En s'inscrivant dans la logique humanitaire-développement, le plan de réponse du secteur éducation est aligné

---

<sup>76</sup> Il s'agit d'un mécanisme de prise en charge des soins subventionné, particulièrement lié à la grossesse, à l'accouchement et à la santé néonatale et destiné à réduire les barrières financières liées à l'accès aux soins.

<sup>77</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier 2018, p.26., IDEM, janvier-décembre 2019, p.41.

<sup>78</sup> Elle est considérée comme la plus vulnérable des régions mentionnées

<sup>79</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier 2018, p.20.

sur les objectifs du plan cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF), de l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA), ainsi que sur les Objectifs de développement durable (ODD)<sup>80</sup>.

#### **- EHA**

L'eau est vitale pour les populations, qu'on soit en situation de crise ou non. Ne dit-on pas souvent que l'eau c'est la vie ? En effet, le problème se pose souvent en termes de qualité de l'eau dont font usage les individus. Il se trouve malheureusement que les services d'eau dans les zones reculées, particulièrement celles affectées par les crises, ne sont pas toujours de bonne qualité, conditionnant par ce fait les services d'hygiène et d'assainissement offerts aux ménages. De même, les zones affectées, accueillant des réfugiés, déplacés, retournés et communautés hôtes, sont caractérisées par une situation antérieure de faible accès aux services EHA, ce qui accentue constamment la dégradation des conditions alimentaires et le risque de propagation du choléra. On comprend dès lors que la forte densité des populations dans ces zones touchées, est à l'origine de la résurgence des épidémies. Pour faire face à ces besoins, la communauté humanitaire au Cameroun nous rapporte dans son plan de réponse pour l'année 2019<sup>81</sup> que le ticket (Voucher) constitue la principale modalité d'assistance monétaire envisagée notamment pour l'approvisionnement en eau auprès des bornes fontaines privées, ou l'achat de l'eau et des kits WASH (Water Sanitation and Hygiene). Aussi, le plan de réponse nous apprend également que les besoins et les cibles sont évalués en considérant les paramètres d'urgence, sachant que la réponse restera planifiée sur la base des paramètres et instruments utilisés dans le cadre des programmes de développement au niveau national. Par ailleurs, en inscrivant les réponses apportées dans le cadre de ce secteur dans une optique de développement, il est envisagé la construction des infrastructures durables. Cette durabilité des interventions s'inscrivant dans le nexus humanitaire-développement, vise le renforcement de la résilience des communautés des zones concernées.

#### **- Sécurité alimentaire**

En situation de crise humanitaire, l'aspect nutritionnel est primordial, car le risque de malnutrition voire de sous-alimentation est élevé. Ce dernier pouvant conduire à des maladies ou même des décès au sein des populations vulnérables. Les zones affectées par les affres et les ravages de la guerre, de la sécheresse, les changements climatiques entre autres, sont en

---

<sup>80</sup> OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020, janvier-décembre 2019, p.27.

<sup>81</sup> *Ibidem*, p.25.

général anéanties de façon plus profonde. C'est la raison pour laquelle la sécurité alimentaire va plus loin que le simple aspect nutritionnel, parce que les capacités productives des populations se trouvent affectées par les crises, qui exposent ces dernières à une insécurité alimentaire. Cette situation a des antécédents structurels, car les populations des zones affectées sont également vulnérables du fait de leur faible capacité de production, entraînant un faible environnement socioéconomique et par ricochet une pauvreté chronique. Les effets engendrés par les crises viennent en effet exacerber une situation déjà difficile au préalable. En outre, la préoccupation majeure pour les communautés vulnérables est de pouvoir renforcer leurs capacités productives, afin de diversifier, de pérenniser leur production alimentaire et de déboucher à l'autosuffisance alimentaire, autrement à la sécurité alimentaire. Pour répondre à ces besoins, le Plan de réponse humanitaire Cameroun élaboré en 2016 prévoyait des modalités d'assistance en denrées alimentaires et ou en transferts monétaires. Le Plan de réponse mis à jour (2018) soulignait que le secteur de la sécurité alimentaire privilégiait la modalité de cash conditionnel<sup>82</sup> et inconditionnel<sup>83</sup> ou des bons alimentaires lorsque les marchés sont fonctionnels et l'environnement est favorable.

Toutefois, le Plan de réponse mis à jour pour l'année 2019 intègre la modalité de transferts monétaires multifonctionnels pour répondre aux différents besoins des ménages bénéficiaires non pris en charge dans les autres interventions. En essayant d'établir un lien entre les différentes activités envisagées ou mises en œuvre et le développement, les acteurs humanitaires nous apprennent qu'une collaboration est mise sur pieds entre le gouvernement et les acteurs locaux. Il s'agit ainsi pour les ministères techniques de garantir la durabilité des investissements et l'attention portée sur les petits producteurs locaux considérablement affectés, vise à reconstruire durablement leurs moyens de production, pour faire de la sécurité alimentaire le véritable catalyseur de la résilience et du développement des zones touchées par les crises.

---

<sup>82</sup> L'assistance dans ce cas fait à travers les activités vivres-contre-actifs implique une participation effective et régulière des bénéficiaires dans la réalisation des projets d'intérêt communautaires HIMO et devant contribuer à l'amélioration de la production alimentaire. Cf. OCHA, Plan de réponse humanitaire Cameroun, décembre 2016, p.25.

<sup>83</sup> Cette modalité d'assistance vise à promouvoir la production locale, l'amélioration de la sécurité alimentaire. Ainsi, les populations déplacées et les autres populations locales en insécurité alimentaire bénéficieront d'un appui en intrants agricoles avec des accompagnements multiformes sous forme d'appuis techniques ou de renforcement des capacités. *Ibidem*

## **- Relèvement précoce et résilience**

Il n'est pas rare de constater qu'après des épisodes de crises multiformes, les populations soient dans une phase de reconstruction. Il peut s'agir comme c'est le cas dans les régions affectées au Cameroun, des habitations, des infrastructures, de la reconstitution de fonds de commerce pour ceux exerçant jadis une activité commerciale, ou du redémarrage des activités agricoles essentiellement de subsistance entre autres. La combinaison de ces facteurs contribuerait à l'objectif de résilience qui est recherché. A travers le cash conditionnel et inconditionnel, la communauté humanitaire entend promouvoir le relèvement précoce et la résilience des populations des zones affectées à travers un certain nombre d'actions. Ainsi, la stratégie vise la création des AGR, d'emplois d'urgence HIMO focalisés particulièrement sur la construction ou la réhabilitation d'infrastructures publiques ou productives au niveau communautaire. De même, le plan de réponse envisage déployer l'assistance financière, technique et/ou en nature afin de booster le relèvement des microentreprises, notamment celles familiales, en leur procurant un soutien immédiat à la reconstitution d'actifs productifs et des moyens de subsistance. Dès lors, le secteur du relèvement précoce et résilience est considéré par la communauté humanitaire comme le point d'entrée entre les actions humanitaires et le développement.

En substance, nous avons mis en lumière les différents secteurs de besoins liés à des crises au-delà de l'aspect d'urgence qui présentent un caractère structurel et chronique et surtout les stratégies envisagées par la communauté humanitaire pour endiguer les goulots d'étranglement à la résilience et au développement des zones affectées. S'il est vrai que la communauté humanitaire entend travailler de concert avec les structures gouvernementales, en accordant une place de choix à l'aspect communautaire et aux acteurs locaux, il demeure un flou en ce qui concerne la place et le rôle des systèmes communautaires existants dans la formulation de la stratégie de réponse. Il est cependant intéressant de présenter le rôle des mécanismes communautaires et voir dans quelles mesures l'associativité de ceux-ci aux actions humanitaires serait profitable aux communautés.

## **II- Le rôle des mécanismes communautaires**

Dans cette rubrique, il est question de présenter les structures communautaires afin de baliser les axes sur lesquels l'assistance humanitaire en espèces pourrait se greffer pour fructifier les efforts de résilience des communautés vulnérables. Le fonctionnement des systèmes

communautaires des zones vulnérables ainsi que les systèmes de solidarité existants au Cameroun seront développés.

#### **A- Fonctionnement des systèmes communautaires des zones vulnérables**

Il n'est pas inutile de rappeler, comme nous avons évoqué préalablement que les populations développent des mécanismes de résilience tout naturellement face à des situations difficiles. Ces mécanismes sont davantage précieux pour des populations occupant des aires géographiques moins favorables au développement et à l'épanouissement des occupants. Dans la plupart des environnements caractérisés par une certaine vulnérabilité, qui plus est accentuée par des crises ou des conflits, les populations initient des systèmes qui leurs permettent de se soutenir de façon locale, endogène et autonome. Ceci le plus souvent par la mobilisation de l'épargne, provenant principalement des ménages et des petits producteurs, des commerçants, laquelle épargne est gérée au sein de ce qu'on pourrait appeler des caisses de solidarité. Ainsi, ces revenus financiers issus de l'épargne locale, contribuent à créer des conditions structurelles propices au développement des activités qui répondent aux besoins de l'environnement et favorise la résilience des populations dans une logique de long terme.

En effet, dans la plupart des zones affectées par les crises aiguës, chroniques ou structurelles, les populations sont caractérisées par une certaine solidarité, parce qu'elles partagent un socle commun qui est la pauvreté. Sortir de cette situation de vulnérabilité revient à mutualiser des efforts par des initiatives. L'une des caractéristiques des aires vulnérables du fait de diverses crises est le fait d'une plus ou moins grande homogénéité des habitudes de vie des populations. Dans certains milieux, les personnes se connaissent et se font confiance du fait de leur fréquentation d'un système communautaire mis sur pieds. Ces systèmes sont généralement des structures de caution solidaire, du fait de l'esprit communautaire des membres. Ainsi, il ne sera pas rare de voir des personnes se regroupant dans un lieu pour discuter des besoins de financement. En raison du caractère solidaire et communautaire des membres, il n'est pas extraordinaire que des gens consentent des prêts à un entrepreneur local dont l'impact en termes de fourniture des biens et services à la population est considérable. En général, on retrouvera dans les structures faisant office de mécanismes communautaires des personnes exerçant des petites activités relevant de l'informel, bien que très efficaces pour le maintien d'un certain niveau de vie dans un environnement dont le niveau de besoins est préoccupant. Par conséquent, les mécanismes dont les populations mettent en place pour

relever les défis de l'extrême pauvreté peuvent être considérés à juste titre comme de micro caisses de financement solidaire.

## **B- Les systèmes de solidarité existants au Cameroun**

Le Cameroun dispose d'un système national de protection sociale, dont le fonctionnement est assuré par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). A côté de cette structure étatique, existent des systèmes de solidarité non étatiques qui sont du ressort de l'économie sociale, familiale voire informelle, dont les individus sont les principaux instigateurs. Néanmoins, l'Etat assure plus ou moins une régulation de ces formes de systèmes de protection sociale. Ainsi, nous aborderons le cas des systèmes de solidarités non étatiques, en ce sens qu'ils représentent des voies efficaces à travers lesquelles les acteurs humanitaires peuvent assister les communautés vulnérables en situation de crise. Il s'agira ainsi des tontines, des groupements d'initiative commune et les mutuelles de santé.

### **- Les Tontines**

Le mécanisme des tontines<sup>84</sup> est bien connu sur le continent africain et s'impose de plus en plus comme une alternative sérieuse à l'accès au financement des populations marginalisées par la réglementation bancaire. La tontine permet aux personnes défavorisées, dans un élan de solidarité, du fait du degré d'affinité existant entre les membres, de procéder à des cotisations hebdomadaires, mensuelles, etc., constituant une sorte de cagnotte dont un membre tiré au hasard en bénéficiera à chaque cotisation. Ceci se fait de façon circulaire jusqu'à ce que chaque membre ait remporté la somme cotisée à chaque rencontre, et le cycle recommence, en tenant compte des éventuels adhérents. Par ailleurs, il convient de rappeler que le système des tontines ne date pas d'aujourd'hui. En effet, Matteo Maillard<sup>85</sup> dans un article publié dans le journal *Le Monde* mentionne que ce système d'épargne rotatif a été inventé par le banquier italien Lorenzo Tonti au XVII<sup>e</sup> siècle. Il ajoute qu'il s'agissait à l'origine d'une rente viagère qu'il proposa au cardinal Mazarin afin de résoudre les aléas du système fiscal français. Aussi, moins utilisé en Europe depuis l'avènement des assurances modernes, Maillard poursuit en soulignant que « *le système tontinier a trouvé une seconde jeunesse en Afrique* ».

---

<sup>84</sup> BEKOLO B. et BILONGO R. distinguent 5 types de tontines. Cf. « Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne », *Revue d'économie politique*, vol. 99, n°4, 1989, p.618.

<sup>85</sup> MAILLARD M., Les tontines numériques, une innovation africaine contre la précarité. Voir : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/24/les-tontines-numeriques-une-innovation-africaine-contre-la-precarite\\_6012897\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/24/les-tontines-numeriques-une-innovation-africaine-contre-la-precarite_6012897_3212.html)

Même si on assiste de plus en plus à la digitalisation des services, à l'économie numérique et au fort taux de pénétration du mobile en Afrique, cela n'a pas encore révolutionné le secteur de la tontine au Cameroun, malgré la naissance en mars 2016 d'une plateforme mobile dédiée à l'utilisation des tontines appelée « i-Djangui »<sup>86</sup>. Les tontines telles que pratiquées au Cameroun, sont des associations des personnes, le plus souvent des gens vivants de petits métiers, ayant des affinités plus ou moins fortes et motivées par ce système qui leur permet d'accéder au financement de leur activité. Ainsi, des personnes versent leurs cotisations périodiques, et séance tenante, une personne sélectionnée aléatoirement remporte la somme totale, sur décharge auprès d'un individu élu par ses pairs, jouant le rôle de la banque. La personne agissant comme banque au sein des tontines est communément appelée « trésorier », et est entre autres chargée de la bonne tenue des comptes en ce qui concerne les sommes épargnées en vue de constituer une banque scolaire, un fonds d'assistance aux membres, des assurances santé, etc. Toutefois, on y retrouve également dans ces tontines des ménages exerçant un emploi ou dépourvus d'AGR, qui y participent uniquement par leurs économies, en vue de constituer une assurance maladie, une banque scolaire, etc. Ces systèmes restent majoritairement non digitalisés, du fait des coûts induits par le numérique et l'aspect communautaire qui permet aux différents membres de se retrouver régulièrement, renforçant ainsi les liens de solidarité<sup>87</sup> existants. Les utilisateurs de la tontine ont plus confiance à ce système, car gratuit et moins contraignant dans l'accès au financement. C'est sûrement l'une des raisons pour lesquelles YITAMBEN<sup>88</sup> mentionne en ce qui concerne les tontines que le paradoxe actuel au Cameroun est le fait que les tontines par exemple garantissent mieux le retour de l'argent que le cadre formel des établissements bancaires.

#### **- Les groupes d'initiative commune (GIC)**

Les GIC sont des formes de société de personnes, constituées avec un capital social, dans le but de promouvoir le bien-être socioéconomique de ses membres par le développement des

---

<sup>86</sup> OLIVIER M., Cameroun : deux développeurs lancent « i-Djangui », une application de gestion de tontines en ligne. Voir : <https://www.jeuneafrique.com/325571/economie/cameroun-deux-developpeurs-lancent-application-de-gestion-de-tontines-ligne/>

<sup>87</sup> En analysant le comportement d'épargne dans les systèmes de tontines, BEKOLO et BILONGO mentionnent que la solidarité assure chaque participant de la prise en charge partielle ou totale de ses problèmes éventuels par l'ensemble du groupe. La dimension humaine de la tontine fait d'elle un coussin de sécurité. Cf. « Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne », *Revue d'économie politique*, vol. 99, n°4, 1989, p.632.

<sup>88</sup> YITAMBEN M. G., « La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté », *Finance & Bien Commun*, 2004/3 N° 20, p 78.

AGR. Au Cameroun, une loi publiée en 1992<sup>89</sup> organise les modalités de création et de fonctionnement de cette forme sociétaire. La philosophie de cette forme d'association est de permettre l'adhésion de toute personne physique, quelle que soit son origine ethnique, sexuelle ou tribale, son appartenance politique, syndicale, etc. Toutefois, cette forme de solidarité soumet les membres et adhérents au respect d'un nombre de règles établies par les membres. Aussi, en plus des cotisations des membres et des revenus générés par les activités du groupe, les GIC bénéficient aussi des dons et des subventions comme ressources dans leur fonctionnement. Il convient de noter que cette forme de coopération remplit une mission locale importante du fait des initiatives de leurs membres, ce qui rend un service non négligeable à la communauté. GUILLERMOU, dans une étude sur les logiques paysannes, et en ce qui concerne le Cameroun, rapporte que « *les GIC, constitués sur la base des rapports de proximité, avec une participation féminine importante ou même majoritaire, s'efforcent de développer de nouvelles formes de coopération et d'apporter des réponses aux problèmes prioritaires de leurs membres : approvisionnement en intrants, commercialisation des produits, etc. Les plus actifs expérimentent régulièrement de nouvelles techniques ou activités et remplissent une fonction d'animation à l'échelle locale* »<sup>90</sup>. On peut comprendre de cette caractérisation des GIC deux dimensions importantes qui constitueraient à n'en pas douter une source de résilience des communautés. Il s'agit du dynamisme de ces entités et leur fonction d'animation au niveau local. Cette activité d'animation des GIC au niveau local est en partie due aussi bien à l'appui des ONG locales qu'internationales, à l'instar du Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD)<sup>91</sup>, qui intervient en matière de formation et d'aide à la réalisation des microprojets.

#### - Mutuelles de santé

Les systèmes de solidarité se développent et prennent une proportion importante dans la protection sociale du fait de la réaction à une tendance à l'exclusion sociale. Ainsi, nous convenons avec Awomo Ndonga que la situation sociale et économique en Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier, caractérisée par une exclusion sociale quasi généralisée a favorisé le développement des systèmes de solidarité à l'instar de celui des

---

<sup>89</sup> <https://www.documents.clientearth.org/wp-content/uploads/library/1992-08-14-loi-n%C2%B092-006-du-14-aout-1992-relative-aux-societes-cooperatives-et-aux-groupes-d%E2%80%99initiative-commune-cameroun-ext-fr.pdf>

<sup>90</sup> GUILLERMOU Y., « Les logiques paysannes à l'épreuve du marché et des inégalités. Agricultures familiales et mutations sociales (Ouest Cameroun, Sud tunisien) », *Revue Tiers Monde*, vol.2, n°222, 2015, p.151.

<sup>91</sup> ONG internationale de droits suisse basée à Genève et ayant des bureaux au Cameroun, *Ibidem*

mutuelles de santé (MS)<sup>92</sup>. Selon l'auteur, ces dernières sont considérées comme des alternatives de financement et d'accès aux soins de santé pour les populations à faible revenu. On peut comprendre cette situation dans la mesure où le taux de couverture en santé est faible et demeure très coûteux pour l'immense majorité de la population. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que les premières MS sont apparues au Cameroun dans les années 90, avec pour objectif initial et principal la couverture des risques liés à la santé selon les principes de prévoyance et d'assurance<sup>93</sup>. Le constat actuel est que cet objectif n'a pas encore été atteint, car la couverture santé reste et demeure la préoccupation majeure des populations, surtout celles défavorisées. Pour s'en rendre compte, on va s'appuyer le réseau des mutuelles communautaires de croissance (MC<sup>2</sup>). En effet, les résultats des enquêtes menées par LEKANE<sup>94</sup> auprès des mutualistes du réseau MC<sup>2</sup> font état de ce que plus de 75% de leurs revenus sont prioritairement destinés à résoudre les problèmes de santé. L'auteur va plus loin en révélant que ces mutualistes interrogés ont avoué avoir utilisé des crédits contractés pour résoudre des problèmes de santé, alors que ces derniers (les crédits contractés) étaient destinés au financement des projets économiques. L'incidence d'une telle situation est qu'elle paupérise davantage les personnes concernées, car, ils demeurent endettés, la structure de financement ne recouvre pas le prêt accordé. Ainsi, les mutuelles de santé, davantage celles ayant un caractère solidaire, s'imposent comme une solution efficace de lutte contre la précarité, la marginalisation dont les populations vulnérables sont victimes.

Dans cette rubrique, nous avons relevé les systèmes de solidarités existants dans le cadre du Cameroun. A côté des systèmes étatiques incapables d'assurer une sécurité sociale continue et pérenne pour l'immense majorité, les systèmes non étatiques se révèlent plus efficaces bien que fragiles et sous-financés. Aussi, il convient de noter que les systèmes de solidarité non étatiques relèvent d'un modèle coopératif caractérisé par la libre adhésion des membres, l'autonomie de gestion et dont l'objectif est d'améliorer les conditions des membres d'une part et de la collectivité d'autre part. Aussi, les systèmes solidaires sus mentionnés s'adosent sur le vaste réseau des MC<sup>2</sup> dont la mission principale est de fournir aux populations défavorisées « un instrument de développement »<sup>95</sup>, « des solutions d'accès aux services

---

<sup>92</sup> AWOMO NDONGO J.C., « Emergence des mutuelles de santé au Cameroun », *Revue internationale de l'économie sociale*, n°336, 2015, p.23-35.

<sup>93</sup> *Ibidem*, p.27.

<sup>94</sup> LEKANE TSOBGOU D., Microfinance et développement communautaire au Cameroun : le cas du réseau des mutuelles communautaires de croissance (MC<sup>2</sup>), Thèse de Doctorat, 2011, p.326.

<sup>95</sup> *Ibidem*, p.64.

financiers essentiels »<sup>96</sup>, qui concourent à améliorer de façon durable les conditions de vie de l'individu, du ménage, de l'entreprise ou de la communauté, dans le respect des valeurs socioculturelles.

Toutefois, il demeure que la survie de ces systèmes communautaires non étatiques dépend en grande partie de la santé économique des adhérents réels ou potentiels, dont les cotisations sont fortement corrélées aux revenus issus de la commercialisation des produits agricoles. Néanmoins, une question reste pendante : les réfugiés ou les déplacés ont-ils accès aux différents systèmes de protection sociale au même titre que les autres populations locales ? Au regard de la place importante des systèmes de solidarités au Cameroun, quels seraient les impacts de la prise en compte ou non de ces mécanismes par le cash humanitaire ?

## **CHAPITRE II : Evaluation de l'approche Cash et facteurs de risque**

Dans ce chapitre, nous allons essentiellement mettre en lumière l'impact de l'assistance financière sur les dynamiques communautaires et faire ressortir les facteurs de risque réels et potentiels dont il est important de prendre en compte.

### **I- Impact de l'approche Cash sur les dynamiques communautaires au Cameroun**

Evaluer l'impact de l'approche Cash sur les dynamiques communautaires revient à souligner la réorganisation de l'économie locale par les transferts monétaires ainsi que l'influence de ces derniers dans le renforcement des systèmes nationaux de protection sociale.

#### **A- Les transferts monétaires et la restructuration de l'économie locale**

L'assistance en espèces aux communautés vulnérables leur donne une certaine flexibilité dans le choix de leur mode de dépenses et selon leurs priorités. En plus des programmes de distribution en nature, les programmes d'assistance en espèces ont un effet plus important sur l'économie locale. Car, dans la majeure partie des cas, ce qui manque le plus aux communautés affectées ce sont les moyens financiers. Ces communautés sont donc dans une logique de résilience pour la plupart et n'hésitent pas à initier des petites activités génératrices de revenus avec l'argent reçu des programmes Cash, ceci pour retrouver une certaine

---

<sup>96</sup> GUEYIE J-P et al., « Efficience des institutions de microfinance regroupées en réseau : cas des mutuelles communautaires de croissance du Cameroun », *La Revue des Sciences de Gestion*, 3, n°243-244, 2010, p.104.

autonomie antérieure et couvrir d'autres dépenses non prises en compte par les programmes d'assistance en espèces. Ainsi, on peut se rendre compte de cette situation à travers le programme de l'assistance financière du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun. En effet, dans un article<sup>97</sup> publié par le CICR, on relève le témoignage d'un bénéficiaire qui dit vouloir investir une partie de la somme reçue dans un petit commerce afin de couvrir d'autres dépenses. Ainsi, en procédant de cette manière, bon nombre de bénéficiaires qui ont des projets similaires, se verront stimuler l'économie locale par les lois de l'offre et de la demande des biens de consommation, tout au moins à court terme. De plus, les porteurs de projets qui jusqu'ici avaient besoin d'un petit accompagnement financier, trouveront en les enveloppes Cash une possibilité de mettre sur pieds une activité et de se positionner comme un acteur non négligeable de l'économie locale.

Par ailleurs, même si les programmes d'assistance en espèces visent les individus entendus au sens de ménage, la tendance communautaire des populations pourrait constituer un facteur de levier pour l'économie locale des zones affectées, si la plupart des ménages initient des AGR. De plus, cette dynamique communautaire et son effet sur l'économie locale prend plus de l'ampleur lorsque les petits producteurs, commerçants, artisans et d'autres couches sociales se mettent en commun dans des structures d'entraide et d'épargne. Cela participe également à la protection sociale.

## **B- Cash humanitaire et renforcement des systèmes nationaux de protection sociale**

Les transferts monétaires en situation de crise humanitaire ont des effets divers et variés sur la protection sociale au sein des communautés vulnérables. C'est en mesurant les effets bénéfiques de ces programmes que nous convoquons l'étude réalisée par ODI entre 2012 et 2015, selon laquelle l'augmentation de l'assiduité des enfants à l'école et aux dispensaires, l'investissement dans le logement ou le bétail, le retour aux études, la réduction des mariages précoces, sont entre autres les effets induits par les programmes de transferts monétaires en situation de crise humanitaire. Ainsi, le fait de permettre aux enfants d'accéder à l'éducation, de réduire les mariages précoces, l'assistance financière permet de protéger cette catégorie sociale que représente les jeunes. Car, l'investissement dans le capital humain est l'un des objectifs clairement affichés par la BM en ce qui concerne son programme de filets de

---

<sup>97</sup> CICR, Cameroun : l'assistance en espèces, c'est choisir selon ses besoins, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/document/cameroun-lassistance-en-cash-cest-choisir-selon-ses-besoins>

sécurité sociale. En collaborant avec le gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre du programme des filets sociaux, la BM, par le truchement des transferts monétaires permet l'accès à la protection sociale au plus grand nombre de personnes vulnérables. Par conséquent, l'Etat renforce sa couverture sociale dans les zones en crise par la réhabilitation des structures de santé, et le renforcement du personnel médical.

En outre, une autre illustration de la protection sociale telle que conçue par la BM et mise en œuvre conjointement avec le gouvernement camerounais et d'autres partenaires, concerne les travaux HIMO et le renforcement des AGR à l'Extrême-Nord Cameroun. Ainsi, de mars à décembre 2018, la construction d'une « mare artificielle »<sup>98</sup> a mobilisé un grand nombre de jeunes, représentant les communautés bénéficiaires de la localité de Pétté. Cette initiative avait pour but de combler le manque d'eau qui entrave les activités agropastorales dans cette zone. Elle a permis de limiter l'exode rural et de consolider les AGR des populations concernées.

En substance, nous venons de relever dans ce qui précède que l'assistance financière a un impact considérable sur les dynamiques communautaires en ce sens qu'elle permet aux bénéficiaires de contribuer au développement de l'économie locale par la création des AGR. Puis, elle favorise également le renforcement de la protection sociale en permettant l'accès à l'éducation, la santé, la réalisation des travaux d'intérêt communautaire entre autres. Cependant, peut-on dire que les transferts monétaires en contexte humanitaire sont sans risques ?

## **II- Les facteurs de risque liés à l'assistance humanitaire par les transferts monétaires**

Quatre aspects seront développés pour mettre en évidence les facteurs de risque associés à l'assistance financière. Ainsi, le risque de dépendance à l'égard de l'aide, la marginalisation des réalités locales, le risque d'inflation et la protection des bénéficiaires en ce qui concerne les données numériques seront ci-dessous développés.

---

<sup>98</sup> SIDI KALDAME C., L'approche HIMO redonne de l'espoir aux jeunes du village Mallam Petel, de la commune de Pette dans la Région de l'Extrême-Nord Cameroun, voir <https://www.mediatorre.org/jeunes/actu,20190130154414,15.html>

## A- La dépendance vis-à-vis de l'aide

L'idée des transferts monétaires est salubre parce qu'elle permet aux communautés vulnérables l'accès à certains besoins primaires, dans l'effort du respect de leur dignité humaine. Cette modalité d'assistance humanitaire au-delà de permettre aux populations affectées par diverses crises de se relever, redynamise l'économie locale.

En effet, la dynamique économique dont il est question est subordonnée à une multitude d'activités, initiées ou impulsées par les programmes de transferts monétaires. Aussi, il est constaté que la précarité des populations consommatrices de l'assistance humanitaire est davantage liée aux ressources financières qu'à d'autres paramètres. Ainsi, comme le soulignent BLATTMAN et NIEHAUS, « *people are poor not because they lack initiative but because they lack resources and opportunities* »<sup>99</sup>. Ainsi, l'un des risques liés à l'assistance monétaire en contexte humanitaire serait de favoriser la sous-exploitation du potentiel des communautés affectées, pour celles s'adonnant à une situation de dépendance et de consommation. Cette modalité d'assistance pourrait pousser les individus dans la passivité, qui, attendant l'aide, se trouveraient sans doute dans une situation qui tendrait à limiter leurs capacités de résilience. C'est dans cette veine que ALAGBE pose la préoccupation en ces termes : « *Proposer des facilités financières du type Cash Transfer aux populations en lutte permanente pour la maîtrise de leur environnement de vie afin de développer leurs moyens de subsistance, détruit nécessairement un rapport à l'existence dans lequel chaque homme s'affirme* »<sup>100</sup>. Néanmoins, l'équivoque serait vite levée chaque fois que le Cash Transfer viendra se greffer à des initiatives de développement communautaire existantes. Etant donné que les populations vulnérables développent tout naturellement des mécanismes de résilience, un appui des acteurs humanitaires dans ce sens permettrait aux concernés de résorber les difficultés actuelles en se préparant à affronter le futur. C'est également l'une des raisons pour lesquelles en évoquant les mécanismes d'adaptation existants, le Royaume Uni à travers son Department for International Development (DFID), dans l'un de ses objectifs stratégiques lié au renforcement de la résilience face aux catastrophes et aux conflits souligne que : « *Humanitarian assistance should be delivered in a way that does not undermine existing coping mechanisms and helps a community build its own resilience for the future* »<sup>101</sup>.

---

<sup>99</sup> BLATTMAN C. et NIEHAUS P., "Show them the Money: why giving Cash helps alleviate poverty", p. 122.

<sup>100</sup> ALAGBE M. F., La résilience et le Cash transfer: les nouvelles antologies de l'humanitaire.

<sup>101</sup> DFID, saving lives, preventing suffering and building resilience: The UK Government's Humanitarian Policy, p.10.

Par ailleurs, une appréciation objective des programmes de Cash humanitaire, couplée aux effets inattendus desdits programmes laisserait supposer que certains facteurs de risque n'ont pas été pris en compte. Pour aller dans ce sens, on n'a souvent coutume d'affirmer que l'aide doit pouvoir permettre de se passer de l'aide. Compte tenu du fait que les transferts monétaires en situation de crises humanitaires sont des programmes essentiellement basés sur le court terme, est-on en droit de se demander si les transferts monétaires créeront une certaine culture de dépendance ? Dépendance accentuée si l'on considère l'ouverture au risque de « dettes »<sup>102</sup> que l'inclusion des populations marginalisées dans le système financier pourrait engendrer.

Toutefois, si les programmes de Cash Transfer se contentent d'assister les populations vulnérables à l'échelle individuelle plutôt qu'au sein des systèmes de solidarité ou communautaires, on pourrait avoir la faiblesse de penser que cette situation conduirait vers la dépendance vis-à-vis de l'aide. Même si « *Tout en prétendant fournir un appui aux initiatives autonomes, les ONG ont surtout contribué à la mise en place d'un mode d'encadrement de type pyramidal, favorisant de la dépendance passive* »<sup>103</sup>. Il s'agit ainsi des résultats mitigés relevés par les diverses actions entreprises par les organisations pour soutenir les structures communautaires autonomes existantes. Dans certains contextes, l'inefficacité des programmes déployés pourrait-elle être la conséquence de la non prise en compte des réalités spécifiques ?

## **B- La marginalisation des réalités locales**

S'il ne fait aucun doute que l'objectif des bailleurs de fonds humanitaires est de fournir une aide efficace et adaptée aux populations sinistrées, tout en préservant leur dignité, il est frappant de constater que dans la majeure partie des cas, la mise en œuvre des programmes fait défaut. Ceci pourrait avoir des grilles d'analyses variées parmi lesquelles l'insuffisante prise en compte des réalités locales ou même les facteurs de risques relatifs à l'implémentation des projets. Ne serait-il pas favorable de prendre largement en compte les aspects sociologiques, voire culturelles des zones d'intervention dans les modalités de réponse ? Quoiqu'il en soit, les habitudes de vies semblent être un paramètre important. De

---

<sup>102</sup> This inclusion of the marginalized populations in the financial system obviously involves a large number of risks at it opens the door to debt for precarious rural households whose most precious possession is Land that regularly coveted by developers. Cf. OLIVIER DE SARDAN J-P. & PICCOLI E., Cash Transfers and the Revenge of Contexts: An Introduction, op cit., p.9

<sup>103</sup> GUILLERMOU Y., « Les logiques paysannes à l'épreuve du marché et des inégalités. Agricultures familiales et mutations sociales (Ouest Cameroun, Sud tunisien) », p.152.

même, pour paraphraser ALAGBE<sup>104</sup>, l'autonomie des communautés affectées vise à mettre en place des mécanismes adaptatifs par les populations vulnérables elles-mêmes pour atténuer la sévérité des crises, sans nuire à leur qualité de vie et que toute proposition extérieure aussi empathique soit-elle, qui ne relève pas du génie local, est irrémédiablement limitée dans ses effets.

En outre, en analysant les effets indésirables induits par la mise sur pieds d'une assistance en Cash au Cameroun, Pierre Boris N'NDE<sup>105</sup>, s'intéresse au partenariat entre le PAM et l'entreprise Mobile Telecommunications Networks (MTN) dans la réponse à la crise de malnutrition relevée dans le camp de réfugiés de Gado Badzéré. Ce partenariat initié en avril 2016 est relatif à un programme de transferts d'argent en espèces pour fournir l'assistance alimentaires aux bénéficiaires, et ceci selon le principe de l'e-money. Toutefois, le principal problème identifié dans le partenariat entre le partenaire financier (PAM), le partenaire technique (MTN) et le partenaire de suivi, à savoir le Catholic Relief service (CRS) est celui de la disponibilité des produits et services dans un contexte d'urgence. Ainsi, il est relevé que les problèmes de dysfonctionnement des puces électroniques procurés par MTN se trouvent répercutées sur l'Organisation CRS, dont l'aspect technique ne fait pas partie de ses compétences. Aussi, une autre préoccupation et pas des moindres est dû au fait que ces soucis techniques entraînant l'indisponibilité des sommes destinées aux bénéficiaires poussent les réfugiés à considérer les partenaires techniques comme les « voleurs de l'aide humanitaire »<sup>106</sup>. Cette situation est symptomatique de l'attentisme des bénéficiaires résolus à avoir pour seul sésame les transferts monétaires des acteurs humanitaires. De plus, cette indisponibilité des sommes du fait des problèmes techniques ne peut-elle pas préjudiciable à l'économie locale ?

### **C- Le risque d'inflation**

Parmi les lois qui régissent le fonctionnement des marchés, il y a celle de l'offre et de la demande. En effet, si la demande est supérieure à l'offre, il y a hausse des prix, et vice-versa. Le pouvoir d'achat réel des bénéficiaires se trouverait donc affecté si l'argent perçu par ceux-ci s'accompagne d'une inflation. Dans la majeure partie des cas, les zones affectées sont caractérisées par une faible fourniture des biens et services, qui ne permet pas de couvrir la

---

<sup>104</sup> ALAGBE M. F., La résilience et le Cash Transfer : les nouvelles antiologies de l'humanitaire.

<sup>105</sup> N'NDE P. B., « Des réfugiés entre dysfonctionnement d'entreprise et effacement de l'Etat : un exemple de programme cash au Cameroun », *Alternatives humanitaires*, n°7, mars 2018, p.3.

<sup>106</sup> *Ibidem*

demande locale en période normale. De plus, en période de crise, cette situation devient plus critique dans la mesure où il y a baisse de production et une forte demande due en partie aux disponibilités financières octroyées aux populations par les acteurs humanitaires.

Toutefois, les transferts monétaires en situation de crises humanitaires ont vocation de répondre aux besoins essentiels des populations en stimulant l'économie locale. Ainsi, une autre préoccupation est celle de la capacité desdits transferts à maintenir une dynamique croissante des marchés sur le long terme. A cela, il est intéressant de prendre en compte les effets induits par le nouveau rythme de consommation des ménages les plus vulnérables qui n'ont pour seule source de revenu que l'assistance humanitaire. Par conséquent, les ménages très pauvres pourraient voir hausser leur niveau de consommation en quantité et en qualité sur le court terme et être en difficulté à moyen voire à long terme si les acteurs humanitaires venaient à se retirer des zones affectées.

#### **D- Le problème de la protection des bénéficiaires**

Les cycles de programmation des transferts monétaires, généralement en direction des populations des coins reculés, loin des avantages les exposeraient à un certain nombre de risques. Parmi ces risques, on s'attardera sur ceux davantage technologiques, en essayant de voir dans quelles mesures l'identité digitale des bénéficiaires serait exposée.

En effet, quand il revient de parler des programmes de transferts monétaire en contexte humanitaire, on n'a souvent, et de plus en plus recours aux notions de « numérique », de « données ». On pourrait aller plus loin en ce posant la question de savoir : pas de données numériques, pas d'assistance cash ? Quoiqu'il en soit, et comme le fait remarquer Amos DOORNBOS, « *L'engagement en faveur de l'assistance en espèces et en coupons consiste en partie à passer au numérique et à collecter des données* »<sup>107</sup>. Il ajoute en faisant le constat selon lequel il est presque impossible de s'engager à long terme dans des programmes monétaires sans passer au numérique. L'usage accru de la technologie dans les activités humanitaires n'est pas sans impact. Ainsi, Nathaniel RAYMOND et Daniel SCARNECCHIA permettent de se rendre compte que « *L'utilisation à grande échelle des technologies de l'information et de la communication (TIC) numériques au cours des dix dernières années représente un tournant spécifique et crucial dans l'histoire de la pratique humanitaire, dont*

---

<sup>107</sup> Selon lui, la programmation en espèces est entièrement axée sur les données. Voir : DOORNBOS A., Consentement et appropriation du passage à une assistance numérique en espèces et en bons, CaLP, <http://www.cashlearning.org/news-and-events/news-and-events/post/544->

*l'impact est sans doute au moins équivalent à toute autre précédente période de transformation majeure observée sur le terrain* »<sup>108</sup>. Désormais, ce changement dans les pratiques humanitaires du fait de la technologie numérique implique nécessairement l'intervention de plusieurs acteurs. C'est ainsi que les acteurs du cash humanitaire travaillent en collaboration avec les fournisseurs de services financiers, et éprouvent le besoin de données. Ce besoin de données est lié au souci d'obtenir d'amples informations sur les bénéficiaires pour limiter les éventuels doubles emplois. Cependant, une fois ces données biométriques<sup>109</sup> collectées, on s'interroge : qui sont les véritables propriétaires des données ? A quelles fins ces données sont-elles réellement utilisées ? Y a-t-il une campagne de sensibilisation auprès des bénéficiaires par rapport à la gestion de ces données ? Les enjeux de la collecte des informations personnelles des sont-ils clairement expliqués aux bénéficiaires ? Il est évident qu'il existe un partage des données au vue des partenaires impliqués dans un processus de transferts monétaires. Il est donc question de la sécurité des données biométriques.

Le partage des données entraîne des risques. Même si certains de ces risques sont encore « théoriques »<sup>110</sup> et « potentiels »<sup>111</sup>, il demeure important d'en tenir compte. Devereux et Vincent développent le risque d'abus des données des bénéficiaires en évoquant l'aspect politique et commercial<sup>112</sup>. En paraphrasant les Devereux et Vincent, l'usage des données à des fins politiques pourrait conduire à exclure certains groupes ethniques réputés comme opposés au gouvernement. Aussi, l'argument commercial tient du fait que si l'utilisateur des données est dans une situation de position dominante, il pourrait développer des tendances monopolistiques, et une simple difficulté de ce dernier telle la faillite, contribuerait à priver les bénéficiaires des transferts sociaux. Il est utile de souligner qu'en matière de partage des données, le risque n'est pas exclusif à l'entité donatrice et les bénéficiaires, mais aussi compte tenu des « tierces parties »<sup>113</sup> impliquées. Ce risque sera davantage considérable tant que les données feront l'objet d'un partage. C'est sans doute la raison pour laquelle lors du récent

---

<sup>108</sup> NATHANIEL R. et SCARNECCHIA D., « A l'ère du "numérique humanitaire", lever le voile de la nouveauté », *Alternatives humanitaires*, n°8, Juillet 2018, p. 64-75.

<sup>109</sup> Biometrics are therefore measurable, unique human signatures that may include fingerprints, iris scans or behavioural characteristics such as the way a person walks. Cf. KUNER C. and MARELLI M., *Handbook on data protection in humanitarian action*, July 2017, p.98.

<sup>110</sup> DEVEREUX S. & VINCENT K., « Using technology to deliver social protection: exploring opportunities and risks », *Development in Practice*, Vol.20, n°3, May 2010, p. 374.

<sup>111</sup> *Ibidem*, p.374.

<sup>112</sup> *Ibidem*, p.375.

<sup>113</sup> Cf. KUNER et MARELLI, *Handbook on data protection in humanitarian action*, p.106; PELZER B., *Multipurpose cash transfers in humanitarian contexts: Ideas, priorities, consequences*, Mémoire de Master, Université Catholique de Louvain, p.67.

Cash Week 2019<sup>114</sup>, un responsable de l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) mentionnait l'éthique et la construction d'un partenariat public-privé solide pour prévenir la mauvaise utilisation voire l'abus des données collectées. Cependant, on se questionne sur la capacité des partenaires privés de mise en œuvre des programmes humanitaires à prendre en compte les principes humanitaires.

Somme toute, il ressort de cette partie que parmi les membres de la communauté humanitaire présents au Cameroun, le groupe de travail sur le Cash, qui joue un rôle majeur, a par sa mission de plaidoyer défini un panier de dépenses minimum pour les interventions humanitaires. De plus, les différentes solutions aux besoins relevés s'inscrivent dans une logique de développement, pour s'attaquer aux causes structurelles des crises rencontrées. Nous avons également vu que les systèmes communautaires des zones vulnérables fonctionnent avec pour leitmotiv la solidarité. C'est ainsi qu'au Cameroun, les systèmes solidaires tels les tontines, les GIC et les mutuelles de santé entre autres permettent aux populations de construire et de consolider leur résilience face aux crises dont elles subissent. Toutefois, l'assistance financière au-delà de dynamiser l'économie locale et le système de protection sociale, présente des facteurs de risque à l'image de la dépendance à vis-à-vis de l'aide, la non prise en compte de certaines réalités locales, le risque d'inflation et l'exposition des bénéficiaires du fait de la gestion de leurs données numériques.

## CONCLUSION

En définitive, notre étude qui porte sur le lien entre le Cash comme réponse humanitaire et les systèmes de solidarité existants dans le cas du Cameroun avait pour objet de mettre en évidence le degré d'associativité de l'assistance financière avec les mécanismes communautaires de solidarité. Le problème relevé est évidemment celui de la prise en compte des systèmes solidaires existants dans les contextes de crise humanitaire. Afin d'explorer cette problématique, nous avons formulé l'interrogation suivante : la politique du Cash humanitaire définit-elle clairement les systèmes de sécurité sociale à travers lesquels elle veut canaliser les transferts monétaires comme réponse humanitaire en situation de crise ? L'objectif ultime de cette étude était de vérifier si en situation de crise aigüe le monde humanitaire prend en compte l'existence des systèmes communautaires existants pour formuler sa réponse. Ainsi,

---

<sup>114</sup> Day 3 of Cash Week – CVA, Data Responsibility and Risks, <https://www.youtube.com/watch?v=1KSyzrev1U8>

afin d'apporter des éléments de réponse à notre question de départ, nous avons fait recours à la littérature existante sur les transferts monétaires en contexte humanitaire, en exploitant en grande partie les données issues des rapports d'études.

En effet, il ressort que les transferts monétaires en contextes dits d'urgence humanitaire, tendent à se rapprocher de plus en plus de ce qu'on pourrait considérer comme des actions en soutien au développement économique dans les zones affectées. Ce qui correspond objectivement à des actions de long terme contrairement à ce qu'une situation d'urgence imposerait. Cette tendance serait imposée par les réalités de crises structurelles des contextes concernés, caractérisés par une pauvreté abyssale et par conséquent à un anéantissement des capacités productives des populations concernées, conduisant à une situation de vulnérabilité permanente. La communauté humanitaire présente au Cameroun déploie un certain nombre d'actions en faveur des zones affectées. Même si les populations vulnérables sont les principales destinataires des programmes d'assistance mis en place, il demeure que les acteurs humanitaires tendent plus à privilégier les structures étatiques, car canalisant l'essentiel de l'assistance financière à travers ces structures. Il s'agit de l'exemple des filets sociaux de la BM en collaboration avec le gouvernement camerounais, axés principalement sur la réalisation des travaux HIMO et la création des AGR. De ce fait, les systèmes communautaires de solidarité existants dans les zones concernées n'étant suffisamment pris en compte dans la stratégie de réponse aux crises multiformes, ces derniers étant mis en place justement par les populations pour pallier les insuffisances des programmes gouvernementaux de protection sociale et de répondre à leurs problèmes réels sur le plan local.

Nous relevons que les programmes de transferts monétaires ont un impact considérable dans la construction de la résilience des populations vulnérables. Ils permettent ainsi à certains bénéficiaires de créer des AGR, contribuant au développement de l'économie locale. De même, à travers l'assistance financière, les populations des zones affectées par les crises réalisent des travaux d'intérêt communautaires, à l'instar de la mare artificielle construite par les communautés bénéficiaires dans une commune de la région de l'Extrême-Nord Cameroun, pour le développement des activités agropastorales et la consolidation des AGR. Nous avons aussi relevé qu'en matière des systèmes de solidarité existants dans le cas du Cameroun, des systèmes comme des GIC, bénéficient de l'appui de certaines ONG locales, des ONG internationales à l'instar de SAILD, en matière de formation et d'aide à la réalisation des microprojets. Ainsi, dans la pratique, à travers les données issues de la littérature empirique

sur les transferts monétaires, nous avons constaté que certaines organisations humanitaires déploient des programmes et actions en appui aux structures communautaires de solidarité existantes. Néanmoins, avec l'imprécision existante sur la place et le rôle des systèmes de solidarité existants, nous aboutissons à la conclusion selon laquelle les bailleurs de fonds humanitaires ne précisent pas clairement les mécanismes communautaires de solidarité existants dans la formulation de leur réponse. De plus, leur plan de réponse ne mentionne pas clairement l'importance des systèmes de solidarité dans la stratégie de réponse. Nous pouvons donc dire que notre objectif de départ a partiellement été atteint. Cependant, nous notons que les humanitaires doivent justifier s'ils ne travaillent pas avec les systèmes de protection sociale existants<sup>115</sup>. Par ailleurs, on note que l'assistance humanitaire en espèces, bien que présentant des points positifs, fait ressortir des facteurs de risque tels que celui de la dépendance vis-à-vis de l'aide, le risque d'inflation, de marginalisation de certaines réalités locales et surtout l'exposition des bénéficiaires du fait de la gestion de leurs données numériques. Nous relevons comme principale limite de ce travail l'absence d'une étude de terrain, qui aurait permis d'apporter des éléments de réponses plus pertinents. Une autre limite est liée à la rareté des cas ayant mis en lien les transferts monétaires en situation humanitaire et les systèmes communautaires de solidarité existants dans les contextes de crise. Ainsi, si nous sommes amenés à poursuivre ce travail, nous mettrons un accent sur une étude de terrain. De même, nous ne pouvons pas avoir la prétention d'avoir épuisé tous les axes de réflexion sur ce sujet. Les études ultérieures pourraient s'intéresser à faire une analyse comparée entre l'assistance financière en contexte d'urgence humanitaire et en contexte de relèvement post crise. Aussi, il serait intéressant d'étudier la protection sociale des personnes vulnérables en contexte de crise humanitaire à travers les systèmes communautaires de solidarité.

---

<sup>115</sup> UNHCR, Aligning humanitarian cash assistance with national social safety nets in refugee settings : key considerations and learning, may 2019, p.3.

## **REFERENCES**

### **OUVRAGES**

KUNER Christopher and MARELLI Massimo, *Handbook on data protection in humanitarian action*, july 2017, 159p

MBONDA Ernest-Marie, *L'action humanitaire en Afrique : lieux et enjeux*, Agence universitaire de la francophonie, éd des archives contemporaines, Paris, 2008, 182 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre. & PICCOLI Emmanuelle, Cash Transfers and the Revenge of Contexts : An Introduction, in *Cash Transfers in Context : An Anthropological Perspective*, september 2018, 342p.  
[https://berghahnbooks.com/downloads/intros/OlivierdeSardanCash\\_intro.pdf](https://berghahnbooks.com/downloads/intros/OlivierdeSardanCash_intro.pdf)

### **ARTICLES DE REVUES**

ALAGBE Merick Freedy., La résilience et le Cash Transfer : les nouvelles antilogies de l'humanitaire, 2013. Disponible sur : [https://grotius.fr/la-resilience-et-le-cash-transfer-les-nouvelles-antilogies-de-lhumanitaire/#.W\\_cBXjhKiM8](https://grotius.fr/la-resilience-et-le-cash-transfer-les-nouvelles-antilogies-de-lhumanitaire/#.W_cBXjhKiM8)

ALMEDOM Astier M. & TUMWIME James K. « Resilience to disasters: A paradigm shift from vulnerability to strength », in *African Health Science*, Vol.8, December 2008, p. 1-47

AWOMO NDONGO Jean Colbert, « Emergence des mutuelles de santé au Cameroun », *Revue internationale de l'économie sociale*, n°336, 2015, p. 23-35

BEKOLO Bruno et BILONGO Robert, « Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne », *Revue d'économie politique*, vol. 99, n°4, 1989, p.616-638

BLATTMAN Christopher et NIEHAUS Paul: « Show them the Money: why giving Cash helps alleviate poverty », *Foreign Affairs*, Vol. 93, n°3 (May/June), 2014, pp. 117-126.

BOUCHON Magali, « Innover dans les pratiques humanitaires par la recherche en socio-anthropologie », *Alternatives humanitaires*, n°10, mars 2019, p. 136-147

DEVEREUX Stephen & VINCENT Katharine, « Using technology to deliver social protection: exploring opportunities and risks », *Development in Practice*, Vol.20, n°3, may 2010, p. 367-379.

FALL François & ONOMO Cyrille, « La microfinance au Cameroun : entre crise de gouvernance, crise du crédit et crise de régulation », *ResearchGate*, March 2012, p.1-20

GUEYIE Jean-Pierre, NISHIMIKIJIMANA Eloge et KALA KAMDJOUNG Jean Robert « Efficience des institutions de microfinance regroupées en réseau : cas des mutuelles communautaires de croissance du Cameroun », *La Revue des Sciences de Gestion*, 3, n°243-244, 2010, p. 103-109

GUILLERMOU Yves, « Les logiques paysannes à l'épreuve du marché et des inégalités. Agricultures familiales et mutations sociales (Ouest Cameroun, Sud tunisien) », *Revue Tiers Monde*, vol.2, n°222, 2015, p.141-160

KENT Randolph, « L'avenir de l'humanitaire », *Alternatives humanitaires*, n°9, novembre 2018, p. 104-119

N'NDE Pierre Boris, « Des réfugiés entre dysfonctionnement d'entreprise et effacement de l'Etat : un exemple de programme cash au Cameroun », *Alternatives Humanitaires*, n°7, mars 2018, p. 50-63.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, HAMANI Oumarou, ISSALEY Nana, ISSA Younoussi, ADAMOUE Hannatou et OUMAROU Issaka, « Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu », *Revue Tiers Monde*, 2, n°218, 2014, pp. 107-130.

RAYMOND Nathaniel A. et SCARNECCHIA Daniel P., « A l'ère du "numérique humanitaire", lever le voile de la nouveauté », *Alternatives humanitaires*, n°8, Juillet 2018, p. 64-75

STRATIGOS Jean-Marie., « Anthropologie et aide humanitaire, une relation à (re) définir », *Revue internationale et stratégique*, n°98, 2015/2, p.83-91

YITAMBEN M. Gisèle, « La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté », *Finance & Bien Commun*, n°20, 2004/3, p. 74-78.

## **RAPPORTS D'ÉTUDES**

"Banque mondiale. 2018. L'état des filets de sécurité sociale 2018. Washington, DC: Banque mondiale. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29115>  
License: CC BY 3.0 IGO."

CaLP, Glossary of Cash transfer programming (CTP) terminology, october 2017

CLEMENT Matthieu, “Amartya Sen et l’analyse socioéconomique des famines : portée, limites et prolongements de l’approche par les entitlements”, *Working Papers of GREThA*, n°2009-25, 21p, <http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2009-25.html>.

DEMIRGÜÇ-KUNT Asli, KLAPPER Leora, SINGER Dorothe, ANSAR Saniya & HESS Jake., *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution*, World Bank Group, 2018, 131p

DFID, *Saving lives, preventing suffering and building resilience: The UK Government’s Humanitarian Policy*, 24p.

DOOCY Shannon & TAPPIS Hannah, *Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review*, 3ie Systematic Review Report 28. London: International Initiative for Impact Evaluation (3ie), 2016, 206p

IFRC, *Guidelines for Cash Transfer Programming*, International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 2007, 123p. Disponible sur : <https://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/finance/cash-guidelines-en.pdf>

MINFI, *Termes de référence pour la réalisation d’une étude sur l’analyse de l’offre en services financiers au Cameroun*, 14p.

OCHA, *Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020*, décembre 2016, 44p.

OCHA, *Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020*, janvier 2018, 48p.

OCHA, *Plan de réponse humanitaire Cameroun 2017-2020*, janvier 2018, 68p.

ODI, *Doing Cash differently: how Cash Transfers can transform humanitarian aid*, Research reports and Studies/sept 2015/ High Level Panel on Humanitarian Cash transfers, 44p.

UNHCR, *Aligning humanitarian cash assistance with national social safety nets in refugee settings : key considerations and learning*, may 2019, 24p. Disponible sur : [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/2019/05/cmr\\_unhcr\\_Aligninghumanitariancashassistance\\_2019\\_5cc011417.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/2019/05/cmr_unhcr_Aligninghumanitariancashassistance_2019_5cc011417.pdf)

## **ARTICLES WEB**

ADAF, Finance inclusive : un grand défi pour les populations rurales au Cameroun, [en ligne], publié le 25/04/2015, consulté le 31/10/2019, consultable sur : <https://adaf-amc2.com/finance-inclusive-un-grand-defi/> )

BANQUE MONDIALE, Comprendre la pauvreté, mars 2019. URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/safetynets#1> (consulté le 2/10/19)

BANQUE MONDIALE, Les transferts monétaires : une passerelle pour sortir de l'extrême pauvreté, publié le 03/03/2016, consulté le 16/10/19. Disponible sur : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/03/03/a-cash-transfer-program-improves-the-lives-of-camerouns-poorest-families>

BUMBACHER Stefan, MCCORMACK Ruth et KLEIN Nathalie, Un ABC pour MPC- Qu'est-ce qu'une caisse polyvalente peut et ne peut pas faire ? 2019, [en ligne], consulté le 19/09/2019, disponible sur : <http://www.cashlearning.org/news-and-events/news-and-events/post/540-an-abc-for-mpc>

CICR, Cameroun : l'assistance en espèce c'est choisir selon ses besoins, mis en ligne le 28/10/2016, consulté le 26/07/2019, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/document/cameroun-lassistance-en-cash-cest-choisir-selon-ses-besoins>

CICR, Cameroun : notre action en chiffres pour l'année 2018, mis en ligne le 22/02/2019, consulté le 26/07/2019, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/document/cameroun-faits-et-chiffres-2018>

CONFEDERATION SUISSE, Programmes de transferts monétaires : associer pleinement les bénéficiaires aux interventions humanitaires, consulté le 16/10/19, disponible sur : [https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/themes-ddc/prevention-catastrophes-aide-urgence-reconstruction/katastrophen-\\_undnothilfe1/cash.html](https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/themes-ddc/prevention-catastrophes-aide-urgence-reconstruction/katastrophen-_undnothilfe1/cash.html)

DE FILIPPIS Vittorio, Un Nobel pour un philosophe de l'économie. L'indien Amartya Sen a développé des travaux sur les exclus et la pauvreté, *Libération.fr* [en ligne], publié le 15/10/1998, consulté le 13/11/2019, disponible sur : [https://www.liberation.fr/futurs/1998/10/15/un-nobel-pour-un-philosophe-de-l-economie-l-indien-amartya-sen-a-developpe-des-travaux-sur-les-exclu\\_250800](https://www.liberation.fr/futurs/1998/10/15/un-nobel-pour-un-philosophe-de-l-economie-l-indien-amartya-sen-a-developpe-des-travaux-sur-les-exclu_250800)

DOORNBOS Amos, Consentement et appropriation du passage à une assistance numérique en espèces et en bons, CaLP, consulté le 30/11/2019. Disponible sur : <http://www.cashlearning.org/news-and-events/news-and-events/post/544->

Le Monde, Le prix Nobel de la paix attribué à Mohamed Yunus et la Grameen Bank, *Le Monde* [en ligne], publié le 13/10/2006, mis à jour le 14/11/2006, consulté le 15/10/19, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2006/10/13/le-prix-nobel-de-la-paix-attribue-a-mohammed-yunus-et-la-grameen-bank\\_823065\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2006/10/13/le-prix-nobel-de-la-paix-attribue-a-mohammed-yunus-et-la-grameen-bank_823065_3210.html)

LVDP, Filets sociaux : transferts monétaires aux personnes vulnérables, *LVDP* [en ligne], publié le 06/10/2016, consulté le 21/10/2019, disponible via : <https://www.lavoixdupaysan.net/filets-sociaux-transferts-monetaires-aux-personnes-vulnerables/>

MAILLARD Matteo, Les tontines numériques, une innovation africaine contre la précarité, *Le Monde* [en ligne], publié le 24/09/2019, consulté le 26/11/2019, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/24/les-tontines-numeriques-une-innovation-africaine-contre-la-precarite\\_6012897\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/24/les-tontines-numeriques-une-innovation-africaine-contre-la-precarite_6012897_3212.html)

MINISTERE DES FINANCES DU NIGER, <http://www.finances.gouv.ne/index.php/une/566-atelier-de-validation-de-la-strategie-nationale-de-finance-inclusive-snfi-revisee-pour-l-harmonisation-de-la-strategie-du-niger-dans-un-contexte-d-evolution-de-la-finance-inclusive> (consulté le 19/07/2019)

ODI, Transformer les transferts monétaires : perspectives des bénéficiaires et des communautés sur les programmes de protection sociale, Mai 2012- février 2014, consulté le 16/09/2019, disponible sur : <https://www.odi.org/projects/2622-transforming-cash-transfers-beneficiary-and-community-perspectives-social-protection-programming>

OLIVIER Mathieu, Cameroun : deux développeurs lancent « i-Djangui », une application de gestion de tontines en ligne, *jeuneafrique Economie & finance* [en ligne], publié le 13/05/2016, mis à jour le 16/05/2016, consulté le 26/11/2019. Disponible sur : <https://www.jeuneafrique.com/325571/economie/cameroun-deux-developpeurs-lancent-application-de-gestion-de-tontines-ligne/>

SABABADICHETTY Geneviève, Le sommet mondial humanitaire : prémisses d'une réforme, publié le 07/06/2016, consulté le 23/10/2019. Disponible sur : <https://grotius.fr/le-sommet-mondial-humanitaire-premisses-dune-reforme/#.XbBre5IzaM9>

SIDDI KALDAME Christian, L'approche HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) redonne de l'espoir aux jeunes du village Mallam Petel, de la commune de Pette dans la Région de l'Extrême-Nord Cameroun, publié le 30/01/2019, consulté le 9/12/2019. Disponible sur : <https://www.mediatorre.org/jeunes/actu,20190130154414,15.html>

### **MÉMOIRES ET THÈSES**

LEKANE TSOBGOU Dieudonné., Microfinance et développement communautaire au Cameroun : le cas du réseau des mutuelles communautaires de croissance (MC<sup>2</sup>), Thèse de Doctorat, 2011, 434p.

PELZER Beate, Multipurpose cash transfers in humanitarian contexts : Ideas, priorities, consequences, Mémoire de Master, Université Catholique de Louvain, 137p.

### **AUTRES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES**

CaLP, Cash Week – CVA, Data Responsibility and Risks, London, December 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=1KSyzrev1U8>

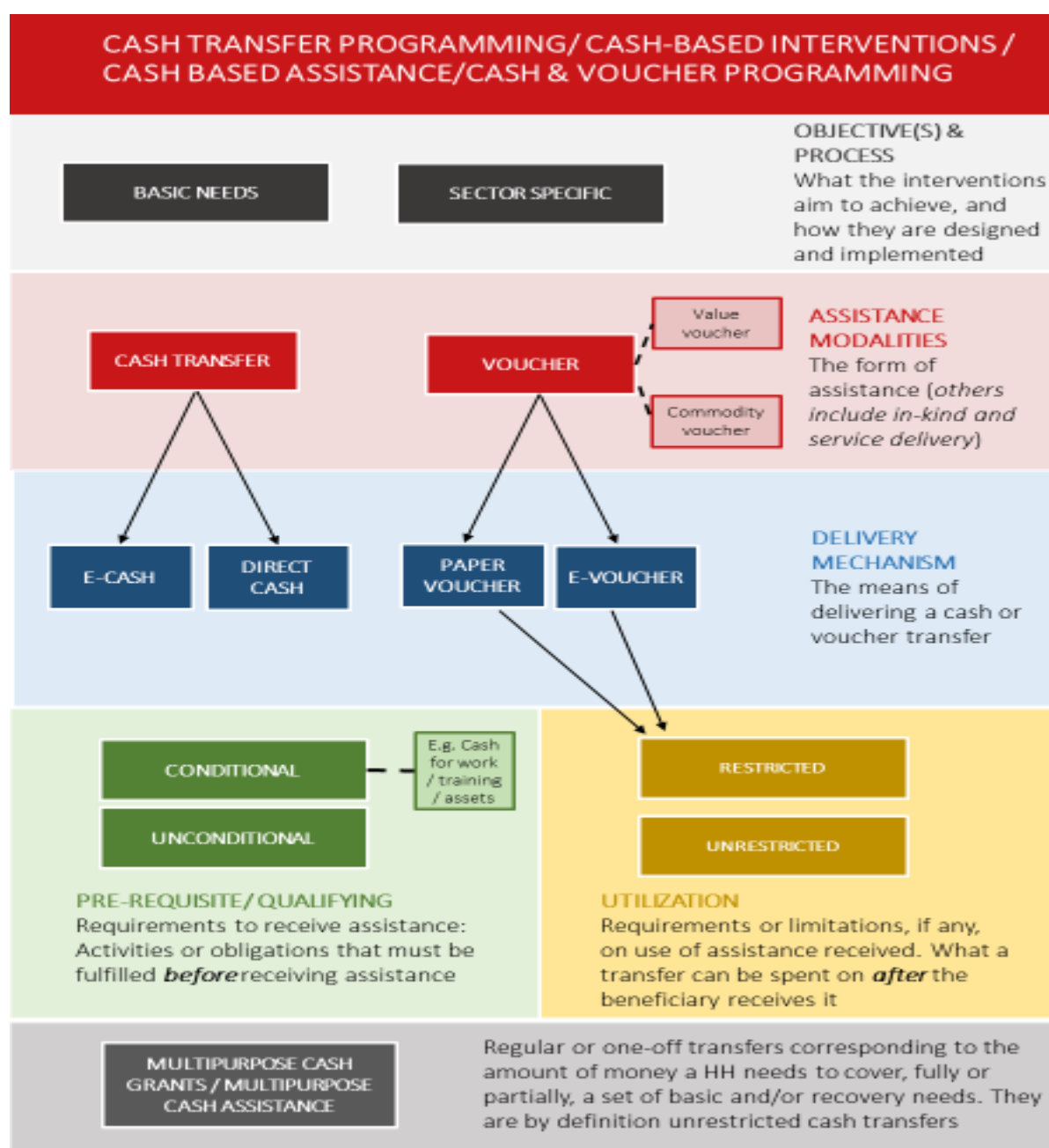
<http://www.cashlearning.org/groupe-de-coordination-et-de-travail-techniques-en-afrique-de-l-ouest/cameroun>

<https://www.documents.clientearth.org/wp-content/uploads/library/1992-08-14-loi-n%C2%B092-006-du-14-aout-1992-relative-aux-societes-cooperatives-et-aux-groupes-d%E2%80%99initiative-commune-cameroun-ext-fr.pdf>

Larousse, Dictionnaire [en ligne], 2019. Voir : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9silience/68616?q=r%C3%A9silience#67865>

## ANNEXES

### Annexe 1: Illustrative Diagram of Key Cash Transfer Programming Terminology



**Source:** CaLP, Glossary of Cash transfer programming (CTP) terminology, october 2017

## **Annexe 2: Applying Terminology and Definitions in Practice – Use Cases**

**Applications of Restriction and Conditionality – an example intervention :** A shelter intervention, which provides a combination of assistance modalities (cash transfers and vouchers) to beneficiaries to support the rehabilitation of their homes following a hurricane. For the delivery mechanism, both the cash and vouchers are provided as e-transfers to the target households, using a single Smart card with two wallets – one for the e-vouchers that can be used in designated stores, and one for the cash, which can be withdrawn via ATM, or used in shops with point of sales (POS) devices.

The e-vouchers are restricted to the purchase of a designated range of construction materials, which meet required safety standards. The cash transfers are intended primarily to allow beneficiaries to employ skilled and unskilled labourers to help with building work.

The e-vouchers are provided in one instalment. The cash transfers are provided in two instalments, with beneficiaries required to demonstrate suitable progress in construction to receive the second cash transfer.

This is an example of an intervention where the use of a cash transfer is restricted as a condition of receiving subsequent transfers i.e. to receive the second cash transfer, the beneficiaries should use the first transfer to pay for house reconstruction work, which is monitored by the implementing agency. That said, a beneficiary might choose to spend the money on something else, if for example the family members were able to take on the labouring work; this reflects the nature of cash which means it's never possible to wholly restrict its use. The first transfers (cash and voucher) are provided unconditionally i.e. the beneficiaries didn't have to do anything before receiving them. The second cash transfer is however conditional on households being able to demonstrate progress in house construction.

**Unrestricted Unconditional Cash Transfers (unrestricted UCTs)** provide beneficiaries with cash without the need for them either to fulfil a particular condition, or spend the funds in a particular way. Of all the transfer types, unrestricted UCTs provide the maximum degree of flexibility for recipients, freeing them from the financial and non-financial costs associated with fulfilling conditions and allowing them full control over how the money is spent.

An increasingly common example of unrestricted UCTs are multi-purpose cash grants (MPGs), as implemented in several recent humanitarian responses (e.g. Lebanon, Jordan, Iraq, Ukraine).

Cash transfers which are both unrestricted and unconditional may also be delivered as part of national social protection programming in non-emergency settings. Examples include child allowances, poverty-targeted cash transfers, and disability and non-contributory social pensions –assuming these have been designed without conditions on receipt or restrictions on use.

**Unrestricted Conditional Cash Transfers (unrestricted CCTs)** provide beneficiaries with cash once they have fulfilled a specific precondition but which they are then free to use as they see fit. Beneficiaries who do not comply with the conditions are (or should be) disqualified from receiving further transfers. This mix of implementer's control over recipients' behaviour and flexibility over expenditure choices make unrestricted CCTs a common form of programming, in both development and humanitarian contexts. Unrestricted CCTs can be used to meet a wide range of aims while allowing beneficiaries a degree of autonomy.

Examples of unrestricted CCTs, include:

- Transfers in exchange for work (also known as **Cash for Work**), remunerated based on time spent or on product delivered;

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfers in exchange for training attendance (also known as <b>Cash for Training</b>);</li> <li>• Transfers based on attending health check-ups, or similar</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>Restricted Unconditional Cash Transfers (restricted UCTs)</b> are transfers given to beneficiaries without requiring any specific action from the beneficiary, but with restrictions on where (which shops) and what (which commodities and services) the transfer can be spent. More or less rigid restrictions can be imposed through the use of commodity or value vouchers. The former is the most restrictive as they require recipients to spend the money on specific items or services in pre-selected shops or facilities, while the latter can generally be used more flexibly to purchase items or services in pre-selected shops or facilities up to the cash value of the voucher.</p> <p>Examples of unrestricted CCTs, include:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commodity or value voucher received without having to meet any conditions (for food, for WaSH, education expenses, for shelter expenses, etc.)</li> <li>• Rent subsidy/allowance, provided without conditions</li> </ul> <p><b>Restricted Conditional Cash Transfers (restricted CCTs)</b> are provided to beneficiaries upon completion of a precondition, and can only be used by the beneficiary on specific commodities or services. The high levels of rigidity make restricted CCTs very complex to set-up, administer and monitor; it is necessary to check that both the conditions and the restrictions have been met. As such, they are very rarely used, and most appropriate when the transfer is of a large amount and not recurrent.</p> <p>Examples of restricted UCTs, covering both emergency and development contexts/programming include:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vouchers provided on fulfilment of specific conditions</li> <li>• Business recovery grant with restricted use and subject to a condition, e.g. attending business management training, submitting a business plan</li> <li>• Business start-up grant with restricted use and subject to a condition, e.g. attending business management training, submitting a business plan</li> <li>• Scholarship benefits, if both restricted and conditional. For instance, they have to be spent on school fees or school supplies following the attainment of a certain level of school</li> </ul> |

**Source:** CaLP, Glossary of Cash transfer programming (CTP) terminology, october 2017

## **RESUME**

L'assistance financière s'est imposée au fil des années comme la solution privilégiée par les acteurs humanitaires. Elle procède de plus en plus des données et des outils digitaux, avec pour leitmotiv l'inclusion financière des populations vulnérables. Cette étude a pour ambition de vérifier le degré d'associativité des systèmes de solidarité existants au Cameroun dans la formulation de la réponse humanitaire à travers les transferts monétaires. L'analyse de la littérature empirique existante sur le sujet fait ressortir que dans bon nombre de cas, les humanitaires mettent en œuvre des programmes qui soutiennent les initiatives communautaires existantes. Toutefois, même si on note dans la pratique un soutien aux systèmes communautaires de solidarité existants, ceux-ci n'apparaissent pas clairement dans la formulation de la réponse à la crise. Les bailleurs de fonds humanitaires laissent ainsi un flou sur la place et le rôle de ces systèmes communautaires dans leurs modalités d'intervention.

**Mots clés :** *Transferts monétaires, systèmes de solidarité, populations vulnérables, acteurs humanitaires, inclusion financière*

